



PÉTROLIÈRES  
DÉJÀ 22 000 000 000 \$  
DE PROFITS ET C'EST PAS FINI  
LA PRESSE AFFAIRES PAGES 2 ET 3

cyberpresse.ca

# LA PRESSE

EXCLUSIF  
SONDAGE CROP-LA PRESSE  
PAGES A2 ET A3

38 %



Plus d'un Québécois sur deux se dit satisfait du gouvernement libéral de Jean Charest

29 %



Le PQ ne fait guère mieux qu'aux élections de mars 2007

17 %



L'ADQ et Mario Dumont en chute libre

## LES LIBÉRAUX RÉÉLUS ET MAJORITAIRES

*Moins satisfaits, mais plus libéraux*  
LA CHRONIQUE DE VINCENT MARISSAL  
PAGE A3

北京2008年奥运会  
Beijing 2008 Olympic Games

距2008年8月8日开幕  
From the opening ceremony on August 8th, 2008

倒计时  
Countdown

0101 天  
days

08 时 57 分 08 秒  
hours mins secs

PHOTO AFP

À 100 JOURS DES JO DE PÉKIN  
LES OÛIGOURS, CES MUSULMANS QUE LA CHINE CRAINT TANT

La menace terroriste plane sur les Jeux. Et quand Pékin parle d'attentats possibles, elle cible souvent sa communauté musulmane de la province du Xinjiang, où vit le peuple ouïgour. Stéphane Paquet en revient tout juste.

PAGE A20

Mon clin d'œil STÉPHANE LAPORTE  
Le Canadien fait tout pour qu'il n'y ait plus d'émeute.

Venez voir mon blogue!  
cyberpresse.ca/laporte

## Postes Canada garde le secret

La société d'État refuse de rendre publics des contrats accordés par André Ouellet à une entreprise dirigée par l'ex-ministre Dingwall

HUGO DE GRANDPRÉ

OTTAWA — Postes Canada refuse de rendre publics des contrats accordés par son ancien président, André Ouellet, à une entreprise détenue par l'ancien collègue de ce dernier, l'ex-ministre libéral David Dingwall.

La Presse a appris l'existence de ces contrats, qui totalisent 280 000\$ pour la période de 2002 et 2003, en obtenant une liste des dépenses du bureau de M. Ouellet grâce à la Loi sur l'accès à l'information. Ces contrats ont été attribués à la firme de lobbying Wallding International Inc., qui appartenait à David Dingwall.

Lorsque La Presse a réclamé les contrats en question, la société d'État a expédié des documents lourdement censurés. L'objet de l'entente, de même que la contrepartie financière, ont été caviardés. M. Ouellet et Dingwall ont été ensemble des ministres influents dans le premier mandat du gouvernement libéral de Jean Chrétien.

➤ Voir POSTES en page A15

## DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL À NEW YORK

La version de Gagnon-Tremblay contredite  
TOMMY CHOUINARD PAGE A5

## Marshall: le refus de l'erreur judiciaire

YVES BOISVERT PAGE A7

## UNIVERSITÉS

Des doctorants mal préparés au marché du travail

ISABELLE HACHEY PAGE A12



## VIGGO MORTENSEN KOVALEV L'INSPIRE, LE CH L'EXALTE

L'acteur Viggo Mortensen est un fan fini du Canadien. Du genre à s'informer du résultat d'un match lorsqu'il est en tournage à l'autre bout de la planète.

ARTS ET SPECTACLES PAGE 1

## CAREY PRICE SERA-T-IL DEVANT LE FILET DU CANADIEN CE SOIR?

SPORTS PAGES 1 À 4

CRÉATION INÉDITE POUR LES 20 ANS DES FRANCOFOLIES DE MONTRÉAL

**MUTANTÈS**  
PIERRE LAPOINTE

mise en scène de Claude Poissant

31 JUILLET, 1<sup>ER</sup> AOÛT • 20 H ET 2 AOÛT • 18 H ET 21 H 30  
SALLE WILFRID-PELLETIER, PLACE DES ARTS

20 ans  
Ford présente  
LES FRANCOFOLIES DE MONTRÉAL  
en collaboration avec  
MOLESON DRY

★ 24 JUILLET AU 3 AOÛT ★

laplacedesarts.com  
514 842 2112 / 1 866 842 2112

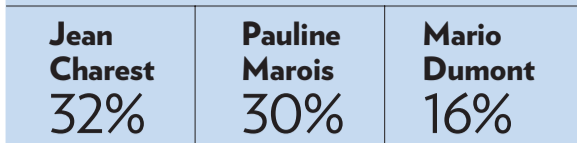
RENSEIGNEMENTS INFO-FRANCOIS  
514 876-8990 / 1 888 446-9114  
francofolies.com

## SONDAGE CROP — LA PRESSE

## INTENTIONS DE VOTE DES QUÉBÉCOIS AU PROVINCIAL



## LE MEILLEUR PREMIER MINISTRE DU QUÉBEC

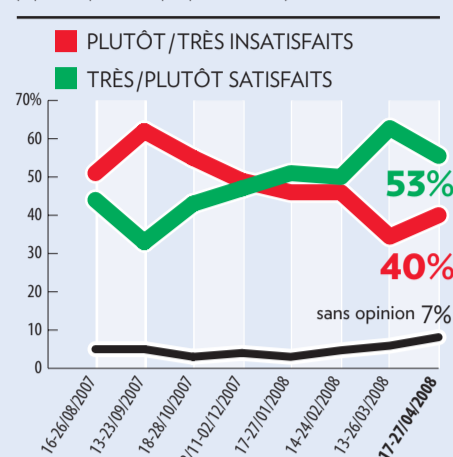


## INTENTIONS DE VOTE SUR LA SOUVERAINETÉ DU QUÉBEC



## SATISFACTION À L'ÉGARD DU GOUVERNEMENT

(Après répartition proportionnelle)



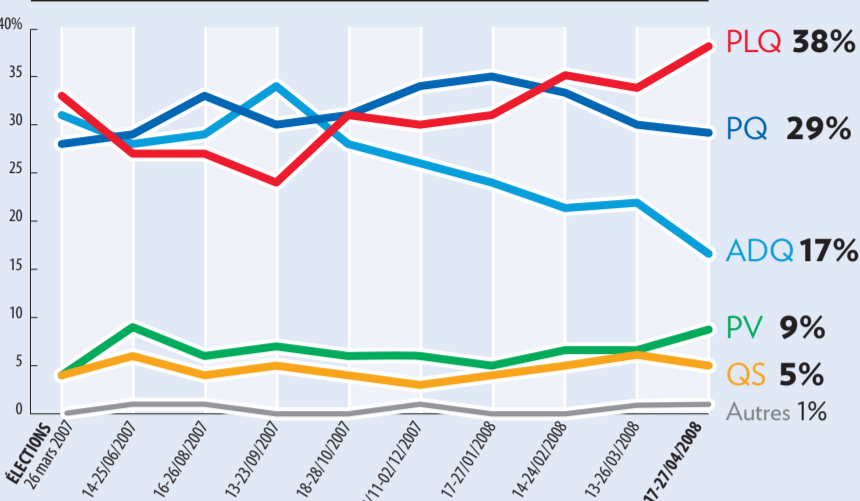
## INTENTIONS DE VOTE SELON LA LANGUE D'USAGE ET LA RÉGION

(Après répartition proportionnelle)

	PLQ	PQ	ADQ	PV	QS
<b>Total Québec</b>	<b>38%</b>	<b>29%</b>	<b>17%</b>	<b>9%</b>	<b>5%</b>
Francophones	32%	34%	19%	8%	6%
Non-francophones	64%	7%	11%	15%	1%
<b>Grand Montréal</b>	<b>42%</b>	<b>26%</b>	<b>16%</b>	<b>10%</b>	<b>5%</b>
Île de Montréal	47%	23%	11%	11%	7%
Couronne nord et Rive-Sud	35%	30%	23%	10%	1%
<b>Grand Québec</b>	<b>32%</b>	<b>25%</b>	<b>29%</b>	<b>6%</b>	<b>8%</b>
Ailleurs en région	34%	35%	16%	9%	5%

## ÉVOLUTION DES INTENTIONS DE VOTE DES QUÉBÉCOIS AU PROVINCIAL

(Après répartition proportionnelle)



MÉTHODOLOGIE : Les résultats du sondage reposent sur 1000 entretiens téléphoniques effectués du 17 au 27 avril 2008 dans le cadre d'un sondage omnibus CROP-express. La provenance des répondants se distribue comme suit : Grand Montréal 500, Grand Québec 200, ailleurs en province 300. D'un point de vue statistique, un échantillon de cette taille (n=1000) est précis à 3 points près, 19 fois sur 20. Rappelons que la marge d'erreur augmente lorsque les résultats portent sur des sous-groupes de l'échantillon.

## L'ADQ ET DUMONT

SI DES ÉLECTIONS PROVINCIALES AVAIENT EU LIEU CETTE SEMAINE, LE PLQ L'AURAIT EMPORTÉ HAUT LA MAIN. EN REVANCHE, L'ADQ AURAIT ESSUYÉ UNE CUISANTE DÉFAITE. ENTRE LES DEUX, LE PQ SE SERAIT CONTENTÉ D'UN RESPECTABLE SCORE.

À OTTAWA, PEU DE SURPRISES, LES CANDIDATS CONSERVATEURS ET BLOQUISTES DU QUÉBEC SE SERAIENT LIVRÉ UNE CHAUDE BATAILLE.

ANALYSE D'UN SONDAGE SURPRENANT ET PRINTANIER.

## DENIS LESSARD

QUÉBEC — Les Québécois auraient réélu, avec un mandat majoritaire, les libéraux de Jean Charest, si des élections avaient eu lieu cette semaine, révèle un sondage CROP qui montre une baisse graduelle du Parti québécois et de Pauline Marois.

Du côté de Mario Dumont, le verdict est sans équivoque; tous les voyants clignent sur le tableau de bord. Larguée par les régions, l'ADQ descend en vrille et Mario Dumont est entraîné dans cette

comporte une marge d'erreur de trois points de pourcentage.

Avec de tels résultats, Jean Charest aurait retrouvé une majorité de sièges à l'Assemblée nationale, estime Claude Gauthier, expert de la maison de sondages. Par rapport au mois dernier, les libéraux montent de quatre points de pourcentage, et le PQ baisse d'un cran, mais l'ADQ encaisse une nouvelle dégelée de cinq points, une fois distribués de façon proportionnelle les 19% d'indécis.

Par rapport aux élections de mars 2007, les libéraux voient leurs appuis en hausse, de cinq

une majorité de siège aux libéraux, compte tenu de l'écrasement de l'ADQ. Chez les électeurs francophones, le PLQ passe de 29% à 32%, n'étant désormais qu'à deux points de pourcentage seulement derrière le PQ; l'ADQ traîne loin derrière, à 19%.

Pour Claude Gauthier, la nouvelle glissade de l'ADQ peut s'expliquer par les déboires récents du parti — la controverse entre Gilles Taillon et son ancien comité exécutif de Chauveau, la démission fracassante de la vice-présidente Sylvie Tremblay et le débat soulevé par la publicité adéquate sur l'immigration dans les complémentaires de Bourget et Pointe-aux-Trembles.

La satisfaction à l'égard du gouvernement reste forte à 53%, soit un recul par rapport aux 61% du mois précédent. Mais selon l'expert de CROP, le résultat du mois dernier surestimait probablement la popularité du gouvernement, le niveau de satisfaction constaté en avril, plus réaliste, reste confortable. «Le PLQ est depuis janvier nettement au dessus des 50%», observe-t-il. Les francophones sont à 52% satisfaits du gouvernement; dans la région de Québec, on atteint 62%. Même

**Bien des gens sont satisfaits du fonctionnement du gouvernement actuel, et n'approuveraient pas un appel aux urnes.**

chute. Le Parti vert atteint 9% et Québec solidaire 5%.

Si des élections s'étaient tenues cette semaine, le Parti libéral aurait récolté 38% des suffrages, contre 29% au Parti québécois et un maigre résultat de 17% à l'ADQ, estime CROP dans son coup de sonde réalisé pour *La Presse* du 17 au 27 avril derniers. Une telle enquête auprès de 1000 répondants

points de pourcentage; le PQ de Pauline Marois ne récolte qu'un point de plus que celui d'André Boisclair. L'ADQ implose et voit ses 31% d'il y a un an réduits presque de moitié.

Surtout, par rapport au mois dernier, l'écart entre les libéraux et les péquistes passe de quatre à neuf points de pourcentage, ce qui permet à CROP de prédire

## Le Parti conservateur résiste aux bourdes et aux perquisitions

Le Bloc glisse tandis que Dion et les libéraux s'enlisent

## DENIS LESSARD

QUÉBEC — Même frappés par une perquisition policière et par les déboires diplomatiques de Maxime Bernier, les conservateurs restent en bonne position au Québec, et demeurent à égalité avec le Bloc québécois.

Le parti de Gilles Duceppe poursuit sa lente descente dans les intentions de vote, tandis que rien ne s'améliore pour Stéphane Dion et les libéraux fédéraux.

Selon Claude Gauthier, vice-président de CROP, la capacité des conservateurs de conserver leur vote en dépit des controver-

libéraux en ont cédé un. Le NPD, avec 17%, a doublé ses appuis d'il y a deux ans, et fait deux points de mieux qu'en mars.

La satisfaction à l'endroit du gouvernement Harper est en recul, passant de 55% à 49%, à peu près le niveau observé en février. Dans la région de Québec, on atteint 63% de satisfaction.

Par région, les conservateurs détiennent 45% des appuis dans la région de Québec comparativement à 24% pour le Bloc et un famélique résultat de 10% pour le PLC. Conservateurs et bloquistes sont pratiquement à égalité

qui n'est pas une surprise, mais — et ça c'est une surprise —, un adéquate sur quatre aurait voté pour le NPD cette semaine.

Claude Gauthier constate que «pour le Parti libéral et M. Dion, rien n'est encourageant». Le vote des francophones en témoigne: seulement 13% appuient le PLC, comparativement à 33% pour le Bloc québécois et 28% pour les conservateurs. «Les libéraux ne seraient élus que dans leurs châteaux forts» précise-t-il. Le NPD aurait récolté 18% d'appuis chez les francophones.

Seulement 15% des gens voient en Stéphane Dion le chef susceptible d'être le meilleur premier ministre. M. Dion n'a l'appui que d'un électeur libéral sur deux, 21% des libéraux voient en Stephen Harper un meilleur premier ministre. On ne suggère pas le nom de Gilles Duceppe comme premier ministre, une situation impossible. Stephen Harper a la cote auprès de 31% des Québécois, un recul de quatre points. Quant à Jack Layton, le chef néo-démocrate, un Québécois sur quatre le choisit pour s'installer au 24, Sussex Drive.

**Les électeurs péquistes, une fois sur trois, appuient un parti fédéraliste: le NPD à 15% et les conservateurs à 14%.**

ses reste la surprise de l'enquête d'avril. Les conservateurs passent de 29% à 27% de mars à avril, tandis que le Bloc chute aussi de deux points, de 30% à 28%, sa troisième baisse mensuelle consécutive. Le Parti libéral reste à 20%, grosso modo son score depuis le début de l'année. Le NPD grimpe de trois points, à 18% et le Parti vert passe en un mois de 4% à 7% dans cette enquête réalisée du 17 au 27 avril, auprès de 1000 personnes.

Par rapport aux élections de janvier 2006, le Bloc est en net recul, passant de 42% à 28% des intentions de vote, les conservateurs ont pris deux points, et les

en périphérie de Montréal avec respectivement 30 et 31% d'intentions de vote, mais les libéraux préservent leur base dans l'île de Montréal, avec 34% d'appuis contre 22% aux bloquistes et 19% aux conservateurs.

Quand on y regarde de près, d'autres signes devraient inquiéter Gilles Duceppe. Les électeurs péquistes, une fois sur trois, appuient un parti fédéraliste: le NPD à 15% et les conservateurs à 14%. Les libéraux de Jean Charest appuient leurs cousins fédéraux à 43%, mais restent proches des conservateurs à 38%. Et 39% des adéquistes sont conservateurs à Ottawa, ce

## SOMMAIRE

Amusez-vous!	SPORTS 8	Horaires télévision	ARTS 4
Astrologie du jour	ACTUEL 5	Loteries	A 8
Bourses	AFFAIRES 13, 14 et 15	Monde	A 20 et 21
Décès	ACTUEL 6, 7 et 8	Petites annonces ACTUEL 4 ET AFFAIRES 4	
Forum	A 22 et 23	Sudoku	AFFAIRES 4

## Météo

Ensoleillé en matinée, ciel variable en après-midi, maximum 10, minimum 0. ACTUEL 9

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE?

[nouvelles@lapresse.ca](mailto:nouvelles@lapresse.ca)

UN COMMENTAIRE SUR NOTRE JOURNAL?

[commentaires@lapresse.ca](mailto:commentaires@lapresse.ca)

**HUBLOT**  
GENEVE

**BIG BANG**

Disponible exclusivement chez :

**CHÂTEAU D'IVOIRE**  
JOAILLIERS

2020 RUE DE LA MONTAGNE, MONTRÉAL: (514) 845-4651 SANS-FRAIS: 1-888-883-8283  
WWW.CHATEAUDIVOIRE.COM

Hublot TV sur: [www.hublot.com](http://www.hublot.com)

SUR CYBERPRESSE.CA

**SONDAGE**  
Prenez connaissance du sondage dans son intégralité sur [cyberpresse.ca/crop](http://cyberpresse.ca/crop)

# SONDAGE CROP — LA PRESSE

## INTENTIONS DE VOTE DES QUÉBÉCOIS AU FÉDÉRAL

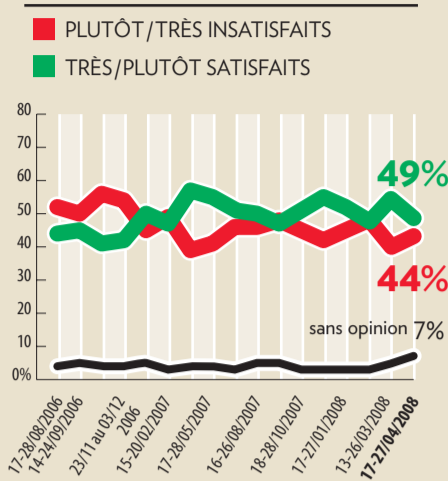


## LE MEILLEUR PREMIER MINISTRE DU CANADA



## SATISFACTION À L'ÉGARD DU GOUVERNEMENT

(Après répartition proportionnelle)



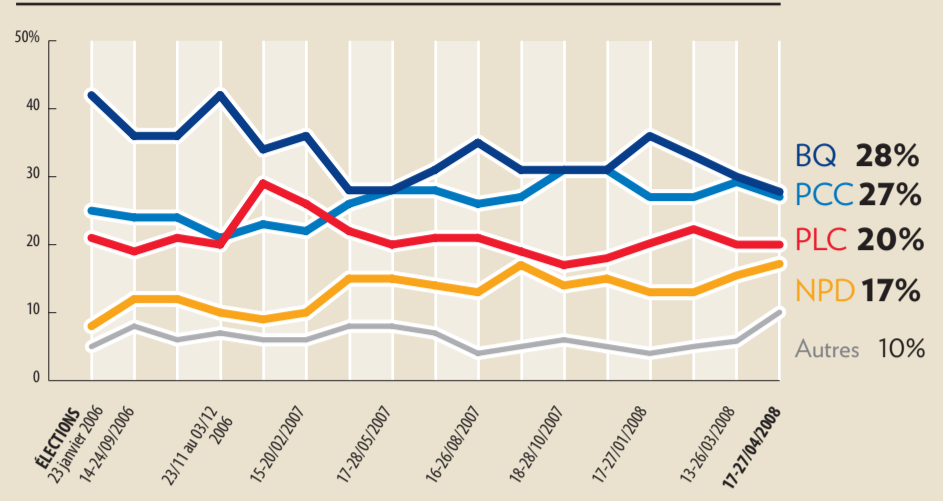
## INTENTIONS DE VOTE SELON LA LANGUE D'USAGE ET LA RÉGION

(Après répartition proportionnelle)

	<b>BQ</b>	<b>PCC</b>	<b>PLC</b>	<b>NPD</b>	<b>PV</b>
<b>Total Québec</b>	<b>28%</b>	<b>27%</b>	<b>20%</b>	<b>17%</b>	<b>9%</b>
Francophones	33%	28%	13%	18%	7%
Non-francophones	2%	21%	50%	10%	16%
<b>Grand Montréal</b>	<b>25%</b>	<b>24%</b>	<b>26%</b>	<b>16%</b>	<b>7%</b>
Île de Montréal	22%	19%	34%	17%	7%
Couronne nord et Rive-Sud	31%	30%	16%	16%	7%
<b>Grand Québec</b>	<b>24%</b>	<b>45%</b>	<b>10%</b>	<b>16%</b>	<b>5%</b>
<b>Ailleurs en région</b>	<b>31%</b>	<b>25%</b>	<b>14%</b>	<b>17%</b>	<b>11%</b>

## ÉVOLUTION DES INTENTIONS DE VOTE DES QUÉBÉCOIS AU FÉDÉRAL

(Après répartition proportionnelle)



**MÉTHODOLOGIE :** Les résultats du sondage reposent sur 1000 entrevues téléphoniques effectuées du 17 au 27 avril 2008 dans le cadre d'un sondage omnibus CROP-express. La provenance des répondants se distribue comme suit: Grand Montréal 500, Grand Québec 200, ailleurs en province 300. D'un point de vue statistique, un échantillon de cette taille (n=1000) est précis à 3 points près, 19 fois sur 20. Rappelons que la marge d'erreur augmente lorsque les résultats portent sur des sous-groupes de l'échantillon.

# PARTENT EN VRILLE

en région, le gouvernement garde la cote auprès de 49% des électeurs.

Malgré ces signes favorables, Jean Charest est, selon M. Gauthier, bien avisé d'écarter des élections hâtives – au cours de la fin de semaine, il a prédit qu'il n'y en aurait pas en 2008 ni même en 2009. Bien des gens sont satisfaits du fonctionnement du gouvernement actuel, et n'approuveraient pas un appel aux urnes.

«Après un an de gouvernement de cohabitation, les gens ne semblent pas insatisfaits du geste qu'ils ont posé», observe le sondeur, selon qui Jean Charest a paru plus proche des gens, davantage à l'écoute, «et ça rapporte».

Un coup d'œil sur le vote régional vient expliquer la déroute adéquate. Le parti de Mario Dumont fait du surplace dans la grande région de Montréal, à 16%, et dans la couronne à 23%. Il reste à 29% dans la région de Québec, mais frappe subitement un mur en région, en passant de 27 à 16% des appuis.

Au cours des dernières semaines, Jean Charest et les libéraux ont marqué des points en soutenant que l'ADQ avait «largué» les régions dans la révision de la carte électorale, observe Claude

Gauthier. Le PLQ a pris quatre points de pourcentage en dehors de Québec et Montréal (à 34%), et le PQ fait deux points de mieux qu'en mars, à 35%.

Les libéraux dominent désormais dans l'île de Montréal, avec 47% des suffrages, contre 23% au PQ et 11% à l'ADQ. Mais fait nouveau, ils reprennent du poil de la bête dans la couronne, avec 35% d'intentions de vote, contre 30% au PQ et 23% à l'ADQ.

Jean Charest prend désormais la tête comme «meilleur premier ministre»; avec 32%, il fait deux points de pourcentage de plus que M<sup>me</sup> Marois, une différence en deçà de la marge d'erreur. M. Charest est au même niveau depuis le début de l'année, mais la cote de Pauline Marois, elle, a eu tendance à descendre. «Pour elle, c'est une baisse graduelle depuis ses 36% de la fin 2007», résume le sondeur Gauthier.

Pour Mario Dumont, c'est la catastrophe; son étoile a pâli constamment depuis les élections. Il avait alors 32% de cote personnelle, il s'était retrouvé à 22% au début de 2007. Désormais, seulement 16% des gens pensent qu'il est, parmi les trois chefs, celui qui est le plus apte à diriger le Québec.



PHOTO ANDRÉ PICHETTE. ARCHIVES LA PRESSE

Jean Charest peut sourire: tout comme son gouvernement, il a la cote auprès des électeurs.

# Moins satisfaits, mais plus libéraux



VINCENT MARISSAL  
CHRONIQUE

En regardant les chiffres du plus récent sondage CROP, le paradoxe saute aux yeux: depuis le mois dernier, le taux de satisfaction des électeurs envers le gouvernement Charest a chuté de huit points, mais celui-ci enregistre une hausse de 4% dans les intentions de vote. Pas toujours facile à suivre, *l'homo-politicus-quebekensis*...

À 61%, en mars, le taux de satisfaction envers le gouvernement libéral minoritaire, avait fait un bond prodigieux de 11% par rapport à février, ce qui était tout de même louche. Nous assistons donc vraisemblablement à un ajustement, vers un score plus «normal» tournant autour de 50%. Rares sont les gouvernements qui réussissent, même quand tout va bien, à maintenir un taux de satisfaction supérieur à 60%.

Malgré la chute marquée de huit points, Jean Charest se contentera donc fort bien d'une note de 53%. D'autant que, et c'est là l'ironie, son parti continue de monter dans les intentions de vote, soit 4% de plus au général et 3% de plus chez les francophones, à 32%, deux petits points derrière le Parti québécois de Pauline Marois. Depuis six mois, les intentions de vote des libéraux sont passées, chez les francophones, de 15% à 35% (de

24% à 38% dans l'ensemble de l'électorat).

Ce que le CROP démontre, c'est que les Québécois n'approuvent pas nécessairement le gouvernement, ce que l'on constate dans la baisse du taux de satisfaction, mais qu'ils considèrent néanmoins que les libéraux sont les mieux placés pour gouverner.

Si tel est le cas, c'est une très mauvaise nouvelle pour les deux principaux partis de l'opposition. De fait, le PQ fait du surplace et l'ADQ de Mario Dumont pour-

**Ce que le CROP démontre, c'est que les Québécois n'approuvent pas nécessairement le gouvernement, mais qu'ils considèrent néanmoins que les libéraux sont les mieux placés pour gouverner.**

suit sa descente en enfer. Depuis septembre, l'ADQ a perdu 17% dans l'ensemble de l'électorat et 18% chez les francophones. Pendant cette même période, le PQ a perdu un point et les libéraux en ont pris 14%. Pas très difficile de conclure que les électeurs adéquistes retournent ou se tournent vers les libéraux et non vers le PQ.

La surenchère nationaliste et identitaire de Pauline Marois et de Mario Dumont serait-elle vaine? Chose certaine, pour le moment, ce sont les libéraux, à

qui on reproche d'en faire trop peu, qui se porte le mieux.

Le sondage, mené du 17 au 27 avril, ne peut mesurer l'impact de la nouvelle offensive de Pauline Marois sur la loi 101 ni les problèmes de Jean Charest avec son ami et ex-délégué du Québec à New York, Bruno Fortier. Par contre, il reflète l'onde de choc des cafouillages de l'ADQ au sein de l'électorat.

Cafouillages et désorganisation. Certes, la fonction d'opposition officielle est ingrate, mais plus le temps passe et plus l'ADQ semble dépassée par sa tâche.

On l'a vu encore ces deux derniers jours, aux audiences consacrées au congédiement de Bruno Fortier, à l'Assemblée nationale. Le leader parlementaire de Mario Dumont, Sébastien Proulx, n'est pas mauvais, mais il semblait mal préparé hier face au premier ministre. Surtout, il avait l'air

seul, très seul. De l'autre côté de la table, les péquistes Agnès Maltais et Sylvain Simard, plus calmes, mieux préparés et surtout plus expérimentés, ont fait mouche.

Pourtant, cette sordide histoire de congédiement d'un ami d'enfance du premier ministre de l'un des postes les plus prestigieux du gouvernement devrait être du bonbon pour l'opposition officielle adéquiste, dont la marque de commerce est d'attaquer la façon de faire des «vieux partis». D'autant que Jean Charest s'est

exposé aux coups en affirmant qu'il a nommé son ami d'enfance à New York sur la base de ses compétences, pour affirmer du même souffle qu'il n'a jamais travaillé avec lui.

La réalité, c'est que n'eût été de ses liens avec le premier ministre, Bruno Fortier n'aurait jamais obtenu ce poste. La réalité, aussi, c'est qu'un gars qui est nommé à un poste aussi prestigieux par son *chum* premier ministre risque de se croire intouchable. Si le gars, en plus, a des problèmes de comportement, c'est la recette pour un désastre.

La députée Agnès Maltais a demandé un moment à Jean Charest s'il regrettait cette nomination. Bonne question. Ce qu'il faudrait surtout savoir toutefois, à la lumière de l'affaire Fortier, c'est si Jean Charest trouve sain et normal, en 2008, de procéder encore par népotisme et renvoi

d'ascenseur avec ses amis personnels ou ses alliés politiques pour combler des postes aussi névralgiques.

C'est le gouvernement Charest, après des années de débat, qui a fait adopter à la fin de son premier mandat une nouvelle loi éliminant, en principe, le favoritisme dans les grandes sociétés d'État (la SAQ, qui se cherche en ce moment un nouveau PDG, est la première société d'État à «tester» la loi). Le gouvernement, peu importe sa couleur, se rendrait service en étendant les

principes de transparence dans les appareils gouvernemental et diplomatique.

Les fonctionnaires et les employés des sociétés d'État n'apprécient jamais de se faire imposer un patron par le bureau du premier ministre. C'est particulièrement vrai dans la filière diplomatique, un système hautement hiérarchisé qui fonctionne selon ses propres codes. Les nominations partisans donnent souvent lieu à des accrochages avec la «machine» frustrée de voir des amis du régime passer devant des diplomates de carrière qui gravissent, eux, les échelons un à un.

Juste une petite anecdote pour illustrer mon propos: en 2003, mon collègue Joël-Denis Bellavance et moi avions déposé une demande d'accès à l'information auprès du ministère des Affaires étrangères à Ottawa pour obtenir les comptes de dépenses de notre ambassadeur au Danemark, Alfonso Gagliano. À notre grande surprise, nous avions reçu un appel d'un fonctionnaire, quelques jours seulement après avoir posté notre demande, qui nous avait

fait quelques «suggestions» pour préciser notre recherche, question de viser plus large et d'aller plus vite...

À Québec, lundi, le sous-ministre du ministère des Relations internationales, Alain Cloutier, ne s'est pas fait prier non plus pour parler des problèmes de comportement de Bruno Fortier. Une chance, d'ailleurs, sinon on n'aurait pas appris grand-chose.

COURRIEL  
Pour joindre notre chroniqueur: [vincent.marissal@lapresse.ca](mailto:vincent.marissal@lapresse.ca)



Mario Dumont semblait songeur, hier soir, au cours d'un rassemblement tenu dans l'est de Montréal. Il a fait un saut dans la métropole pour promouvoir les candidatures de Diane Bellemare et Denis Mondor, qui porteront les couleurs de l'ADQ dans les circonscriptions de Pointe-aux-Trembles et de Bourget aux élections partielles du 12 mai.

PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, LA PRESSE

# Mario Dumont remanie son équipe

## L'ADQ réagit devant les sondages défavorables à son endroit

DENIS LESSARD

QUÉBEC — Prévoyant une raclée historique dans les élections complémentaires du 12 mai, Mario Dumont a décidé de rebrasser les cartes. En chute libre depuis quelques mois dans les sondages, le chef adéquiste remanie en profondeur son état-major.

Il l'avait déjà laissé entrevoir la semaine dernière, au moment où un sondage Léger Marketing indiquait que l'ADQ était revenue à 18 %, le niveau de 2003, qui lui avait permis de n'obtenir que quatre sièges à l'Assemblée nationale. «Un virage s'impose, c'est évident à la lumière des résultats qu'on constate», confiait hier une source adéquiste à *La Presse*.

Déjà les complémentaires dans Bourget et dans Pointe-aux-Trembles, où l'ADQ a pourtant choisi des candidats connus, s'annoncent comme de douloureuses défaites. Il y a un an, l'ADQ avait terminé deuxième dans ces châteaux forts péquistes. Elle risque désormais de disputer la dernière place avec les verts et Québec solidaire. Dans Hull, l'ADQ était troisième en 2007 et n'améliorera pas son score.

En mars, le directeur des

communications à l'Assemblée nationale, André Beaudet, plutôt effacé, avait été envoyé comme directeur du parti à Montréal, une fonction plus administrative où il remplaçait Jean-Simon Venne, un lieutenant de la première heure de Mario Dumont. Venne devenait à temps plein responsable de l'organisation de la prochaine campagne électorale.

### À l'ADQ, on estime que trop d'efforts sont mobilisés par le Parlement.

À l'ADQ, on estime que trop d'efforts sont mobilisés par le Parlement, et que le parti et ses élus ne sont pas suffisamment présents auprès des groupes de pression et dans les régions. Un sondage CROP publié aujourd'hui confirme d'ailleurs que les appuis de l'ADQ en région ont rétréci comme peau de chagrin.

Pour diriger les communications de l'opposition officielle, on a repêché un néophyte en politique, Vital Adam, un communicateur de Montréal, associé à la firme Porter Novelli. Attaché de presse depuis

six ans de Mario Dumont, Jean Nicolas Gagné deviendra conseiller spécial du chef adéquiste. Il était arrivé à l'ADQ à la veille des élections de 2003. Depuis quatre ans dans l'entourage du chef, Élodie Girardin-Lajoie, adjointe de M. Gagné, devient adjointe d'Éric Duhaime qui est devenu responsable des opérations, soit des événements de Mario Dumont en région.

M. Duhaime était jusqu'ici davantage responsable de la période des questions.

C'est Stéphanie Desforges, ancienne journaliste du *Journal de Québec*, avant le conflit qui perdure depuis un an, qui deviendra attache

de presse.

D'autres vétérans de l'ADQ sont touchés par le réaménagement: Jean Nobert, qui était chef de cabinet du leader parlementaire Sébastien Proulx, devient responsable des relations du cabinet de Mario Dumont avec le caucus des 40 députés adéquistes. Cet ancien candidat dans Louis-Hébert avait quitté le PLQ en même temps que Mario Dumont en 1992. Pour épauler M. Proulx, Mario Dumont envoie un politicien aguerri, l'ancien député bloquiste Pierre Brien, dans les buts.

**TAG Heuer**  
SWISS AVANT-GARDE SINCE 1860

**DE QUOI ÊTES-VOUS FAIT ?**  
What are you made of ?

TIGER WOODS ET SA LINK CHRONOGAPHE CALIBRE S AVEC CALENDRIER PERPÉTUEL RÉTROGRADE  
866-260-0460 www.tagheuer.com

# porter

## Vous cherchez une meilleure façon de vous rendre à Toronto?

Prenez un de nos 9 vols quotidiens sans escale au départ de Montréal vers l'aéroport du centre-ville de Toronto à partir de 69\$\*.

Apprenez votre leçon :

- ✓ 9 vols quotidiens directs depuis Montréal
- ✓ Débarquez au centre-ville de Toronto
- ✓ Accès exclusif à notre salon d'attente
- ✓ Bières, boissons et collations gratuites
- ✓ Sièges spacieux en cuir
- ✓ Navette gratuite vers la gare Union

Réservez en ligne, appelez-le 1-888-619-8622 ou contactez votre agent de voyage.

\*Réservez avant le 30 avril 2008 pour vos trajets avant le 25 octobre 2008. Achat requis 7 jours à l'avance. Le trajet aller simple en classe fixe n'inclut pas les taxes, frais et surcharges. Les sièges offerts à ce tarif sont en quantité limitée et peuvent ne pas être disponibles sur tous les vols. Valable pour les nouvelles réservations seulement.

www.flyporter.com



PHOTO JACQUES BOISSINOT, PC

« (Le déplacement de l'employée) avait été fait dans le but de réduire nos contacts dans le contexte d'un conflit de travail et interpersonnel qui minait l'atmosphère du bureau. »

— BRUNO FORTIER, lors de son audience lundi



PHOTO JACQUES BOISSINOT, LA PRESSE CANADIENNE

Lors de sa comparution, le premier ministre Jean Charest a dit n'avoir ni favorisé la candidature de son ami Bruno Fortier ni tenté de le protéger.

CONGÉDIEMENT DU DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL À NEW YORK

# La version de Gagnon-Tremblay contredite

TOMMY CHOUINARD

QUÉBEC — La version de la ministre Monique Gagnon-Tremblay sur le congédiement de l'ex-délégué général à New York, Bruno Fortier, est contredite. Contrairement à ce qu'elle dit depuis le début de cette affaire, M. Fortier n'a jamais tenté de mettre en œuvre son plan de réorganisation administrative sans l'accord du Ministère, a affirmé le directeur administratif de la délégation, André Prince, en commission parlementaire hier.

De son côté, le premier ministre Jean Charest dit ne pas être intervenu personnellement dans la nomination puis le congédiement de M. Fortier, son «ami de longue date».

André Prince, qui travaille dans le monde diplomatique depuis 1977, a aidé Bruno Fortier dans l'élaboration de son plan de réorganisation de la délégation. Son témoignage discrédite en bonne partie la version donnée par Monique Gagnon-Tremblay.

Selon la ministre, Bruno Fortier a été congédié car il a tenté de mettre en œuvre son plan de

réorganisation auquel s'opposaient les autorités ministérielles. Il a retiré certaines tâches à une employée.

«Le plan n'a pas été mis en application», a assuré André Prince. Le «réaménagement des tâches» de l'employée en question, qui avait déposé une plainte pour harcèlement psychologique contre M. Fortier, «ne faisait pas partie du plan» de réorganisation. «Il n'y a aucune recommandation qui reprend le geste précis qui a été fait», a-t-il ajouté.

**Bruno Fortier n'a manifesté aucun signe d'impatience à vouloir mettre en œuvre son plan, a indiqué André Prince. La ministre prétend le contraire.**

Selon lui, modifier les tâches d'une employée afin de «diminuer la tension au travail» et «réduire les contacts» entre les personnes en cause dans une affaire de harcèlement est une option qui «peut être considérée». Lundi, Bruno Fortier a plaidé qu'il pouvait faire un tel geste alors que le sous-ministre Alain Cloutier l'a accusé d'avoir désobéi à ses ordres.

Bruno Fortier n'a manifesté aucun signe d'impatience à vouloir mettre en œuvre son plan, a indiqué André Prince. Monique Gagnon-Tremblay prétend exactement le contraire. M. Prince n'a jamais dit non plus que le plan avait suscité des réactions négatives de la part du Ministère.

Lors de son passage en commission lundi, la ministre Gagnon-Tremblay a condamné Bruno Fortier pour avoir fait preuve «d'insubordination» et «d'entêtement». André Prince juge quant

à lui que M. Fortier n'est pas un homme entêté et qu'il «respectait toujours l'autorité». Le prédécesseur de M. Fortier à la tête de la délégation, Michel Robitaille, a lui aussi brossé un portrait favorable du délégué licencié.

Depuis le congédiement de Bruno Fortier, à la mi-mars, Monique Gagnon-Tremblay a martelé que le climat de travail à la délégation était malsain au

cours du règne de M. Fortier. «Sur le plan objectif, rien ne permettait de conclure qu'il y avait un problème de climat. Je ne peux pas vous dire qu'il y avait un mauvais climat de travail», a rétorqué André Prince. Il dit avoir appris avec «étonnement» le licenciement de M. Fortier. À sa connaissance, aucun autre délégué québécois n'a été congédié de façon aussi expéditive dans le passé.

André Prince dit avoir entendu des «oui-dire» au sujet du geste

de M. Fortier à l'égard d'une employée, un geste à l'origine de la plainte pour harcèlement. Après des «vérifications informelles», le directeur de l'administration dit n'avoir découvert «rien de probant».

Selon la directrice des ressources humaines au ministère des Relations internationales, Josée Cerone, «le bien-fondé de cette plainte n'a pas encore été

démonstré». Cette plainte déposée par une employée vise non seulement Bruno Fortier, mais aussi une personne qui est toujours au ministère, a-t-elle révélé.

Bref, le mystère persiste au sujet du congédiement de Bruno Fortier à la clôture des audiences de la commission parlementaire. Celle-ci était pourtant chargée de faire «toute la lumière» sur cette affaire.

Lors de sa comparution, Jean Charest a dit n'avoir ni favorisé la candidature de Bruno Fortier ni tenté de protéger son ami lorsqu'il s'est retrouvé dans l'embarras. «Dans toute cette histoire, à aucun moment je ne suis intervenu dans le processus décisionnel. Ça aurait été inapproprié pour moi de le faire», a-t-il affirmé.

«Un premier ministre, comme tous les autres citoyens du Québec, a des amis, des voisins, des connaissances. Un premier ministre a également un devoir d'État. Je crois avoir assumé ce devoir d'État.» Il dit avoir laissé le ministère des Relations internationales gérer toute cette affaire.

## Victime de dénigrement?

TOMMY CHOUINARD

QUÉBEC — Nouveau rebondissement dans le feuilleton sur Bruno Fortier. Ce dernier aurait été victime d'une «campagne de salissage» de la part d'une employée de la délégation du Québec à New York et d'un ancien membre de son personnel, selon une missive anonyme envoyée à *La Presse*.

La lettre a été expédiée à partir d'un télécopieur de la délégation du Québec à New York. Son auteur révèle plusieurs détails qui témoignent de sa connaissance profonde de la situation et du fonctionnement de la délégation. Tout porte à croire qu'il y travaille, ou à tout le moins qu'il y a déjà travaillé et qu'il y a encore de bons contacts.

Selon sa lettre, une employée de la délégation, celle qui a porté plainte pour harcèlement psychologique, aurait «col-

porté des rumeurs» au sujet de Bruno Fortier.

**Vengeance**

Un ancien membre de la délégation, une connaissance de l'employée, aurait quant à lui «mené une campagne de salissage contre M. Fortier auprès de ses anciens collègues du MRI et d'autres ministères». Cette personne aurait connu un différend avec M. Fortier au cours de la dernière année. Elle l'aurait «menacé de se venger et d'avoir sa peau».

La campagne menée par ces deux personnes contre Bruno Fortier serait «un des aspects importants à l'origine de la saga», écrit l'auteur de la lettre.

«Ils semblent avoir gagné la bataille. Mais les perdants sont les employés de la délégation qui subissent les injustices et supportent les mensonges», conclut-il.

Alain Cloutier, demande à Bruno Fortier de ne pas mettre en œuvre son projet de réorganisation et de ne faire aucun geste à l'encontre de la plaignante.

**> 28 FÉVRIER**

Bruno Fortier retire certaines tâches à l'employée plaignante.

**> 14 MARS**

Alain Cloutier rappelle Bruno Fortier à Québec en raison de son «insubordination». Il lui interdit de retourner à New York. Le Ministère n'ébruie pas l'affaire.

**> 19 MARS**

*La Presse* révèle le congédiement de Bruno Fortier. Le jour même, le Conseil des ministres procède à la nomination de Robert Keating comme délégué général à New York. Bruno Fortier touche une indemnité de départ de 38 785 \$, c'est-à-dire quatre mois de salaire.

**L'AFFAIRE FORTIER**

**> 13 JUIN 2007**

Le Conseil des ministres nomme Bruno Fortier délégué général du Québec à New York. Il entre en fonction le 16 juillet. Depuis 2004, il était directeur des affaires économiques à la délégation.

**> 2 NOVEMBRE**

Bruno Fortier présente aux autorités ministérielles un projet de réorganisation administrative. Selon lui, ce plan est bien accueilli par Québec. Le Ministère affirme le contraire.

**> JANVIER 2008**

Une employée dépose une plainte pour harcèlement psychologique qui fait égard d'un «geste» que Bruno Fortier aurait fait à son égard. La nature exacte de ce geste demeure inconnue.

**> FÉVRIER 2008**

Le sous-ministre des Relations internationales,

**MAZDA PRESIDENT**

**MAZDA GABRIEL**

Le printemps, votre **MAZDA 3 GX 2008**

LOCATION À PARTIR DE **195\$** par mois\*\*

**0\$ COMPTANT**

**0% DE FINANCEMENT JUSQU'À 60 MOIS SUR TOUS LES MODÈLES 2008 NEUFS!\***

**7050 Henri Bourassa Est Anjou**  
www.mazdapresident.com  
**(514) 328-7777**

**5333, Saint-Jacques Ouest Montréal (Coin Décarie)**  
www.mazdagabriel.com  
**(514) 484-7777**

Membres des concessionnaires Gabriel. **Un groupe, une force!**



# Marshall: le refus de l'erreur judiciaire



YVES  
BOISVERT  
CHRONIQUE

Le gouvernement du Québec a-t-il versé 2,3 millions de dollars pour rien à Simon Marshall?

La question se pose en lisant la décision complaisante du comité de déontologie policière, qui a blanchi presque totalement les trois policiers accusés de diverses négligences à l'origine de l'emprisonnement de Marshall pendant 62 mois, pour des crimes sexuels qu'il n'a pas commis.

En vérité, en terminant la lecture de cette décision de 144 pages, on ne sait même plus comment raconter l'histoire.

**En terminant la lecture de cette décision de 144 pages, on ne sait même plus comment raconter l'histoire.**

## Un suspect de rêve

En 1997, Simon Marshall, 23 ans, a été arrêté dans un Subway de Québec pendant qu'il regardait une fille dans les toilettes. À la même époque, la police de Sainte-Foy recherchait un ou deux agresseurs sexuels « en série ». L'un qui léchait ses victimes partout, l'autre qui les tâta; tout en n'écartant pas l'idée que ce soit le même.

Dans la voiture de police, Marshall se met à rigoler et à parler de ses fantasmes sexuels sans retenue aucune. Certains l'ont décrit comme un « déficient »; les experts nous disent maintenant qu'il est inclassable, atypique, mais d'une intelligence « moyenne », selon eux.

Quoi qu'il en soit, après une journée d'interrogatoire, Marshall a avoué des dizaines d'agressions. Fait absolument renversant, ses aveux collent jusque dans les moindres détails avec les déclarations de plusieurs victimes du « lécheur ».

Le sergent-détective Raymond Matte en conclut qu'il tient son homme, car, comme on dit dans le métier, il révèle des détails « que seul le criminel peut connaître ».

Il y a tout de même plusieurs choses qui clochent dans son histoire, mais on ne s'en soucie guère: le suspect est tellement coopératif

qu'il s'avoue coupable de tout ce dont on l'accuse.

Après cinq ans de pénitencier, Marshall est en thérapie pour agresseurs sexuels quand il se met à faire des aveux troublants. Il est dénoncé par son thérapeute à l'été 2003. On fait le lien avec une agression sexuelle récente. Marshall plaide coupable avant même le résultat des tests d'ADN, en décembre 2003. Un mois plus tard, le résultat arrive: ce n'est pas Marshall.

C'est alors, en 2004, qu'on commence à revoir le dossier. On en vient à la conclusion que Marshall est sans doute innocent, car dans les deux seuls cas où une preuve d'ADN était disponible,

on a vu qu'il s'est dit coupable en étant innocent.

Rapidement, on a fait acquitter Marshall à la Cour d'appel et mandaté l'ancien juge Michel Proulx pour fixer une indemnisation à Marshall. Entre-temps, le commissaire à la déontologie policière a entrepris son enquête, donnant lieu à trois accusations.

## Magie... ou culpabilité

Conclusion du comité de déontologie policière: les policiers n'ont rien fait de mal, à un détail près.

Toute cette décision repose sur une hypothèse: Marshall a effectivement donné des aveux détaillés collant étonnamment avec les déclarations des victimes.

Pourtant, tous ceux qui ont rencontré Marshall le disent: on peut lui faire avouer n'importe quoi et son contraire. Mais voilà, le comité n'a pas entendu Marshall – la famille s'y serait d'ailleurs opposée. Il ne restait comme preuve que la version des policiers ayant recueilli ces aveux. Or, ils sont formels: ils n'ont jamais soufflé les réponses à Marshall.

On n'a évidemment pas de vidéo ou d'enregistrement pour le confirmer. Seulement des déclarations écrites par les policiers, signées par Marshall.

Donc, aucune preuve directe de suggestions. Le psychiatre traitant de Marshall a diagnostiqué une personnalité caractérisée par la quête d'attention et le besoin d'impressionner. Mais il n'a pas assisté aux interrogatoires et ce diagnostic ne suffit pas « à expliquer la similitude frappante entre les déclarations de (Marshall) et celles des victimes », tranche le comité.

## Erreur? Quelle erreur?

Il n'y a pas d'autre conclusion logique: le président du comité de déontologie judiciaire, Pierre Gagné, ne croit pas à la thèse de l'erreur judiciaire. Il ne le dit pas, mais

c'est implicite. Si ce n'est pas la personnalité de Marshall qui explique ces similitudes, si les réponses n'ont pas été suggérées par des policiers pressés et trop contents d'avoir un coupable, alors ou bien Marshall est un mage, que dis-je, un magicien – ce qui n'est pas prouvé – ou alors... il connaît les détails vraiment et il est coupable.

Comment expliquer ses aveux détaillés quand l'ADN clochait? N'est-ce pas un indice que Marshall a dû se faire souffler des réponses?

Dans certains dossiers, il a pourtant fallu s'y reprendre à trois fois, pour que la confession « colle » avec les déclarations des victimes.

Que les policiers aient fait trop vite devant un suspect qui s'avouait si facilement coupable, on peut le comprendre – encore que cela n'efface pas leurs obligations.

Est-ce que le commissaire a présenté une preuve trop faible? Que le comité de déontologie passe aussi complaisamment l'éponge sur ce ratage judiciaire et policier honteux, c'est profondément décevant.

Quand on ne reconnaît même pas qu'il y a eu une erreur judiciaire, on est mal parti pour en tirer une leçon.

## COURRIEL

Pour joindre notre chroniqueur : yves.boisvert@lapresse.ca



PHOTO ARCHIVES LE SOLEIL

Simon Marshall, lors de sa comparution au palais de justice de Québec en 1997.

## AFFAIRE MARSHALL

# Trois ex-policiers blanchis

LE SOLEIL

QUÉBEC — Le comité de déontologie policière blanchit les trois anciens policiers responsables de l'enquête qui a mené aux nombreuses accusations d'agressions sexuelles portées contre Simon Marshall, à Québec, en 1997.

M. Marshall a été innocenté en 2005 de tous les crimes pour lesquels il avait pourtant fait des aveux et passé cinq ans derrière les barreaux.

L'ex-lieutenant Luc Barette, alors membre de la police de Sainte-Foy, faisait face à cinq chefs d'accusation dont ceux d'avoir abusé de son autorité pour porter des accusations sans justification, pour obtenir une déclaration incriminante et d'avoir mené une enquête incomplète. Il a été absous par le comité.

L'ex-sergent-détective Raymond Matte, lui aussi un ancien de la police fidéenne, faisait face aux mêmes trois chefs. De ces accusations, le comité retient un seul acte dérogatoire, soit d'avoir porté des accusations sans justification.

Toutefois, la dérogation a été commise dans un dossier d'agression sexuelle qui avait en 1997 été abandonné par la Couronne. Cela n'a donc eu aucune conséquence sur le jugement de culpabilité rendu à l'époque contre M. Marshall.

Enfin, la sergente-détective Hélène Turgeon, de la police de Québec, a enquêté sur Simon Marshall pour des crimes qu'il prétendait lui-même avoir commis à sa sortie de prison en 2003. Lors de cette enquête, elle aurait porté des accusations sans justification et aurait insisté auprès de témoins pour l'identifier comme un agresseur. Elle a été disculpée de tout blâme.

Pendant les audiences tenues devant le comité de déontologie policière, le commissaire reprochait essentiellement aux policiers de ne pas avoir tenu compte de la capacité mentale de Simon Marshall au moment de recueillir ses aveux.

De son côté, la défense affirmait avoir fait la preuve que Simon Marshall n'est pas un déficient, en se basant sur les témoignages de psychiatres. C'est cette dernière interprétation qui a été retenue.

 **MIEUX CONSOMMER**



**ÉCLAIRAGE CHAUD**

- lumière plus jaune, semblable à celle de l'éclairage à incandescence
- éclairage chaleureux



**ÉCLAIRAGE FROID**

- lumière plus blanche, voire bleutée
- éclairage fonctionnel

## QUI A DIT QUE L'ÉCLAIRAGE AVEC DES FLUOCOMPACTES NE VOUS FERAIT NI CHAUD NI FROID?

Pour un éclairage plus chaleureux ou fonctionnel, optez pour des ampoules fluocompactes homologuées ENERGY STAR® blanc doux ou blanc froid. Elles consomment jusqu'à 75 % moins d'énergie et durent jusqu'à 10 fois plus longtemps.



OBTENEZ JUSQU'À  
**25\$\***

de remise par la poste à l'achat d'ampoules fluocompactes homologuées ENERGY STAR.

Obtenez votre coupon chez votre détaillant participant ou sur notre site au [www.hydroquebec.com/residentiel](http://www.hydroquebec.com/residentiel).

\* Offre d'Hydro-Québec. Certaines conditions s'appliquent.



ACTUALITÉS

Un mur de 200 ans s'effondre près d'un immeuble du Vieux-Montréal



PHOTO ARMAND TROTTIER, LA PRESSE

Les résidents d'un immeuble de la rue Saint-Maurice, dans le Vieux-Montréal, ont eu toute une frousse hier matin lorsqu'un mur de pierre de 200 ans s'est effondré dans leur cour. Peu avant 6 h, Tracy Webb, Brad Siwick et leur petite fille Madeleine ont été réveillés par un son étrange. « Étonnamment, ça n'a pas fait tant de bruit », raconte M. Siwick. En arrivant à la fenêtre, ils se sont rendu compte que la structure qui se dressait entre leur cour et le stationnement du bâtiment voisin avait basculé. Des pierres, autrefois tenues ensemble par un mortier sablonneux, se sont éparpillées partout dans la cour. Le logement du bas, dont les occupants étaient absents, a subi quelques dommages. Mais la structure n'a pas été endommagée. Ses habitants, qui ont été évacués pendant quelques heures, ont regagné leur domicile en fin de matinée. Personne n'a été blessé. Selon le Service des incendies de Montréal, l'affaissement du sol sous le mur serait à l'origine de l'incident. – Martin Croteau

REPRÉSENTATIVITÉ ÉLECTORALE

Tremblay appuie Labonté

ÉRIC CLÉMENT

Quand la Ville de Montréal a demandé, lundi soir par résolution du conseil municipal, au gouvernement du Québec que le poids électoral de l'île

de Montréal soit préservé et que celui de la région métropolitaine soit ajusté, c'est Benoit Labonté qui l'a proposé et Gérald Tremblay qui l'a appuyé.

Si les deux maires avaient eu toute une joute verbale quelques

minutes auparavant à propos du Quartier des spectacles, c'est d'une certaine façon main dans la main que le maire de l'arrondissement de Ville-Marie et celui de Montréal se sont retrouvés pour adopter la motion sur la représentativité électorale que le futur chef de Vision Montréal venait de présenter.

La motion a été adoptée à l'unanimité. « Je suis heureux de constater que les membres du conseil ont su éviter un débat partisan sur cet enjeu démocratique fondamental afin de faire front commun sur le principe que la nouvelle carte électorale du Québec doit refléter le poids démographique réel de chaque région », a dit M. Labonté.

Il faut dire que la motion qu'il

parrainait était différente de celle qu'il avait souhaité présenter initialement et dont *La Presse* avait eu copie. À la mi-avril, il avait, dans sa motion initiale, proposé au maire de Montréal de rassembler une large coalition régionale non partisane pour faire entendre à Québec la voix de la région montréalaise et obtenir une représentation plus équitable à l'Assemblée nationale.

Le maire Tremblay avait deux jours plus tard opposé une fin de non-recevoir à Benoit Labonté, expliquant que l'objectif de Montréal était d'abord et avant tout de « faire reconnaître le statut de Montréal comme étant la métropole du Québec ».

La motion ne mentionnant plus l'aspect « coalition régionale », le

maire Tremblay et les membres de son parti ont accepté de la soutenir, ce qui fait le bonheur du « conseiller Labonté », comme se plaît à l'appeler M. Tremblay.

« C'est d'abord et avant tout une position forte en faveur de Montréal et de sa région que le conseil a exprimée par ce vote unanime et non une position à l'encontre d'autres régions du Québec, dit M. Labonté. Cependant, soutenir Montréal au nom de l'équité, c'est aussi ne pas accepter de poursuivre le déséquilibre auquel les dernières non-réformes de la carte électorale nous ont conduits. »

COURRIEL  
Pour joindre notre journaliste : eric.clement@lapresse.ca

CONSTRUIRE AUJOURD'HUI...  
...ET BÂTIR L'AVENIR

**ÉCO TERRA**

- HABITATION SAINE ET CONFORTABLE
- SOURCE D'ÉNERGIE RENOUVELABLE
- ISOLATION ET ÉTANCHÉITÉ
- OPTIMISATION ÉNERGÉTIQUE

Projet réalisé en collaboration avec Hydro-Québec

**VISITE LIBRE**  
LES MAISONS **Alouette**

Tous les samedi, dimanche et lundi de 11h à 16h

Visitez la maison ÉcoTerra<sup>MC</sup> sur le site Les Boisés de la Héronnière à Eastman à 6 km (5 minutes) de la sortie 106 de l'autoroute des Cantons de l'Est sur le Chemin Mont Bon Plaisir.

1 800 567-3798 **10 68**  
www.maisonlouette.com

LOTO QUÉBEC Résultats des tirages du : 2008-04-29

Quotidien	Banco	Triples
923	04 06 12 13 19 20 25 26 27 32	04 11
5309	34 40 46 50 53 59 60 62 63 65	16 27 36

Astro Jour - Mois - Année - Signe  
05 AOÛT 32 GÉMEAUX

Extra 4187394

ENDOSSEZ VOTRE BILLET DE LOTERIE DÈS L'ACHAT. IL EST À VOUS!

Vous méritez bien... ce qu'il y a de mieux!

**Zytco Solariums**

3542796A

Laval : 3155, Jules-Brillant - Longueuil : 848, Trans-Canada, 514-335-2050 • Gatineau : 1201, St-Joseph, 819-778-5313  
Ottawa : 1460, Ch Cyrville, Unité 1, 613-288-2808 • Québec : 5237, Wilfrid-Hamel Ouest, 418-877-1888

Visitez nos salles de montre • www.zytco.com • 1-800-361-9232

**SOLDE CONTINU**  
de **20 à 60%**  
**MOINS CHER QU'AILLEURS\***  
\*PRODUITS VENDUS À PRIX RÉGULIER

**Pleinair**  
ENTREPÔT

**MONTRÉAL**  
1451, AV. DU MONT-ROYAL EST  
514-525-5309

**BROSSARD**  
6678, BD. TASCHEREAU  
450-672-3217

Toronto à prix réduit. Aujourd'hui seulement.

**29\$**  
TORONTO

Réservez d'ici au 30 avril 2008. Voyagez d'ici au 30 septembre 2008.

Réservez sur westjet.com ou communiquez avec votre agent de voyages.  
Pour tout renseignement, composez le 1 877 956 6982.

**WESTJET**  
PARCE QUE LE PROPRIÉTAIRE TIENT

\* Le tarif s'applique aux réservations effectuées d'ici au 30 avril (23h59, heure des Rocheuses) pour les vols effectués d'ici au 30 septembre 2008. Sièges en nombre limité et pouvant ne pas être disponibles sur tous les vols. Le tarif annoncé inclut déjà le rabais. Le rabais s'applique aux tarifs réguliers de WestJet les plus bas. Nouvelles réservations seulement. Les taxes additionnelles, les frais et les suppléments sont en sus, s'il y a lieu. Non remboursable. Offre pouvant être combinée avec d'autres tarifs. Tarif pour aller simple. Visitez westjet.com pour plus de détails.

# LA PRESSE

Selon le dernier rapport ABC (Audit Bureau of Circulations) le tirage de *La Presse* ne cesse d'augmenter depuis 2003. Merci lecteurs et annonceurs assidus, vous êtes notre motivation à faire un quotidien actuel et pertinent.



DEPUIS 5 ANS LA PRESSE MONTE ENCORE ENCORE ENCORE ET ENCORE

## ACTUALITÉS

## RAPPORT 2007 DE L'OMBUDSMAN DE MONTRÉAL

## Remorquage : gare à la surfacturation

SÉBASTIEN RODRIGUE

Une plainte à l'ombudsman de Montréal peut parfois rapporter gros. Plusieurs citoyens ont reçu des remboursements de quelques centaines de dollars à la suite d'une surfacturation pour l'entreposage de leur voiture à la fourrière.

Le Service de police de la Ville de Montréal a ainsi été pris en défaut à deux reprises, peut-on lire dans le bilan de l'année 2007 de l'ombudsman de Montréal, M<sup>e</sup> Johanne

des fourrières privées mandatées par la Ville. Les personnes lésées ont aussi été remboursées.

Le bilan 2007 de l'ombudsman de Montréal regorge de cas semblables où la Ville ou d'autres organisations ont ainsi été rappelées à l'ordre. « Il n'y a pas de scandales encore cette année. Les dossiers sont vraiment de petits pas à petits pas, mais ce qui est important pour nous c'est que la Ville continue d'aller de l'avant », résume M<sup>e</sup> Savard.

Le nombre de plaintes s'est sta-

entre son conjoint et un jardinier. L'arrondissement a maintenu son expulsion pour deux ans.

Le bureau de l'ombudsman s'est aussi penché sur plusieurs cas d'accessibilité des personnes à mobilité réduite l'année dernière. Les nouvelles bornes informatisées pour le stationnement ont d'ailleurs été modifiées pour permettre aux personnes handicapées de les atteindre sans difficulté. M<sup>e</sup> Savard se dit surprise de n'avoir reçu aucune demande pour examiner des cas d'accommodements raisonnables. « Mais je suis sûre que ça va venir. » L'ombudsman n'a pas non plus été sollicitée pour le réaménagement du quartier Griffintown ou les travaux sur le boulevard Saint-Laurent.

Le bureau de l'ombudsman a toutefois continué de recevoir bon nombre de plaintes pour des problèmes de bruits excessifs. Et M<sup>e</sup> Savard s'attend à recevoir de plus en plus de plaintes concernant les arrondissements. « Les citoyens risquent de venir nous voir pour se plaindre qu'un arrondissement fait quelque chose alors que l'arrondissement voisin ne le fait pas. »

Environ le tiers des plaintes (472) concernent des arrondissements. Ville-Marie (60) et Rosemont-La Petite-Patrie (63) récoltent le plus de plaintes.

## Plusieurs citoyens ont reçu des remboursements à la suite d'une surfacturation pour l'entreposage de leur voiture à la fourrière.

Savard. Le SPVM a remboursé les personnes lésées dans les deux cas et revu l'une de ses politiques.

Une victime d'un vol de voiture avait reçu une facture de 241,57\$ pour l'entreposage de son véhicule durant la prise d'empreintes digitales. Une autre personne a reçu une facture de 1025,55\$ pour un remorquage à la suite d'un stationnement illégal. La voiture aurait plutôt dû être déplacée, ce qui coûte 50\$ de frais en plus du coût de l'infraction.

L'ombudsman est aussi intervenu dans des cas de surfacturation par

bilisé l'année dernière après une croissance soutenue depuis la création de ce service en 2002. En 2007, 1281 demandes ont été reçues, soit un peu moins que l'année précédente (1384). En 2005, le bureau n'avait reçu que 541 demandes.

Les plaintes ont donc conduit à 255 enquêtes approfondies en 2007. Environ la moitié des cas se sont réglés à l'amiable. L'ombudsman affirme qu'elle n'a essuyé qu'un échec. Une femme n'a pas pu retrouver sa place dans un jardin communautaire à la suite d'une altercation



M<sup>e</sup> Johanne Savard, ombudsman de la Ville de Montréal.

PHOTO ARMAND TROTTIER, LA PRESSE

# Vente d'entrepôt

## Shermag

Opéré par 6916279 Canada inc.



Ouvert pour la première fois au public

### Heures d'ouverture

Judis et vendredis : 10 h à 21 h

Samedis, dimanches et

Fête de Dollard : 9 h à 17 h

Du 1er mai au 15 juin

Jusqu'à

# 80%

de rabais

795, 90<sup>e</sup> Avenue à LaSalle

La gamme comprendra des ensembles de salle à manger, chambre à coucher, chambre de bébé, sofas, causeuses, fauteuils de détente, ensembles de cinéma-maison, berçantes, unités murales, matelas haut de gamme, douillettes, carpettes, vaisselle et coutellerie.

www.soldeshermag.com

Financement disponible  
Livraison disponible partout au Québec



3556528A

3556530



## Avis public de radiodiffusion CRTC 2008-27

Canada

### Avis de consultation

Le Conseil a été saisi des demandes suivantes. La date limite pour le dépôt des interventions/observations est le 13 mai 2008.

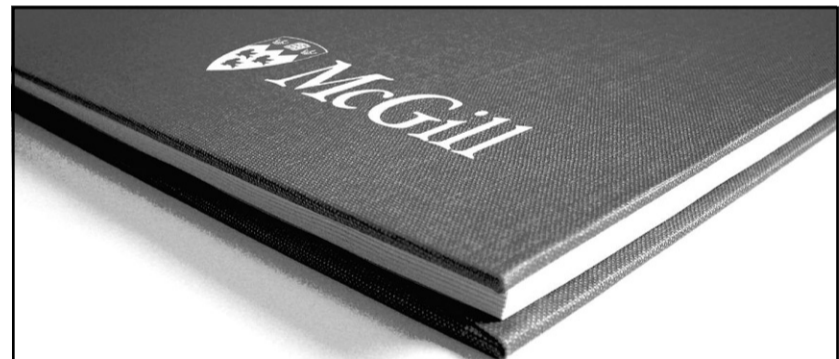
- Rogers Broadcasting Limited (Rogers), au nom de 1163031 Ontario Inc. (1163031) – Autorisation d'effectuer un changement du contrôle effectif – L'ensemble du Canada
- ARTV inc. – Autorisation de transfert d'actions avec droits de vote – Montréal (Québec)

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter l'avis public CRTC 2008-27. Si vous désirez appuyer ou vous opposer à une demande ou obtenir une copie de l'avis public, veuillez consulter le site Web du CRTC au [www.crtc.gc.ca](http://www.crtc.gc.ca) à la section « instances publiques » ou appelez le numéro sans frais 1-877-249-CRTC. Toute information que vous soumettez, incluant tout renseignement personnel, sera disponible sur le site Internet du CRTC.



Conseil de la radiodiffusion et  
des télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and  
Telecommunications Commission



## Une carrière en traduction vous intéresse?

La traduction est une profession langagière en pleine expansion. Le cumul du certificat et du diplôme d'études supérieures en traduction de McGill peut vous ouvrir la voie à une nouvelle vie professionnelle.

Les apprentis traducteurs désireux de s'inscrire à un programme devront faire une demande d'admission d'ici le 1<sup>er</sup> juin et passer ensuite l'examen d'admission.

Une soirée d'information au cours de laquelle on présentera les exigences et le contenu des programmes se tiendra le 8 mai au 688 rue Sherbrooke ouest, en la salle 1041, à 18 h.

Pour de plus amples renseignements :

(514) 398-1484 | [www.mcgill.ca/conted-translation](http://www.mcgill.ca/conted-translation)



McGill  
Centre d'éducation permanente

3544497A

## À PARIS, L'HÔTEL EST GRATUIT !\*

Jusqu'au 18 mai, à l'achat de deux billets d'avion vers Paris avec Air Transat, obtenez deux nuits gratuites à l'un des hôtels sélectionnés.



**VOLS DIRECTS**  
Aller-retour, à partir de...

**619\$** Taxes incluses  
Départs en juin et octobre

**869\$** Taxes incluses  
Départs en juillet

**DEUX NUITS GRATUITES À L'UN DE CES HÔTELS :**

Grand Hôtel de Turin 2★

Hôtel Flaubert 2★+

Citéa Paris Portes de Charenton 2★+

Hôtel All Seasons Paris Bercy 3★+

Départs de Montréal. Prix par personne pour le vol aller-retour en classe économique avec Air Transat, valides pour des départs sélectionnés en juin, juillet et octobre. Prix valides pour les nouvelles réservations individuelles effectuées le 30 avril 2008. \*Promotion valide à l'achat de deux billets d'avion vers Paris pour les départs du 23 juin au 31 octobre 2008. Deux nuitées gratuites en occupation double en chambre standard à l'un des hôtels sélectionnés. Citéa - studio avec cuisine équipée. La confirmation de l'hôtel est sujette à la disponibilité au moment de la réservation. Aucun crédit accordé en remplacement des deux nuits gratuites. Pour les détails et conditions générales, veuillez vous référer à la brochure Europe 2008 de Vacances Transat. Vols effectués sur les ailes d'Air Transat. Vacances Transat est une division de Transat Tours Canada Inc. et est titulaire d'un permis du Québec (no. 825121). Ses bureaux sont situés au 300, rue Léon-Pariseau, bureau 500, Montréal, Québec H2R 4E3.

Prix excluant le 3,50\$/1000\$ de services touristiques achetés représentant la contribution des clients au Fonds d'indemnisation des clients des agents de voyages.

clubvoyages™

Cet endroit dont vous rêvez. Nous vous y conduirons.

1 866 777-0608  
[www.clubvoyages.com](http://www.clubvoyages.com)

**SUR CYBERPRESSE.CA**

**QUIZ**  
Êtes-vous madonnaphile? Testez vos connaissances sur la star de la pop sur [cyberpresse.ca/madonna](http://cyberpresse.ca/madonna)



**PHOTOS**  
Les stars n'ont pas chômé en avril. Voyez nos photos sur [cyberpresse.ca/starsdumois](http://cyberpresse.ca/starsdumois)

**HOCKEY**  
Cyberpresse est hockey. Suivez les nouvelles du Canadien toute la journée et le match en direct dès 19h sur [cyberpresse.ca](http://cyberpresse.ca)

**NOS VIDÉOS**

**ALAIN DUBUC**  
**Mario Dumont est-il un Le Pen?**  
En parlant d'immigration, Mario Dumont ne joue pas sur le sentiment de haine, il joue sur la peur.  
Visionnez la vidéo sur [cyberpresse.ca](http://cyberpresse.ca)

**PROCÈS DE DANIEL CORMIER**  
**L'accusé cite en exemple le couple Dion-Angélil**

CHRISTIANE DESJARDINS

Lors de son arrestation en juin 2003, le pasteur autoproclamé Daniel Cormier faisait valoir que la soumission d'une femme à son mari, qu'il préconise, peut se faire de façon moderne. Il donnait en exemple le couple Dion-Angélil.

« C'est une question de rôle. Lui, il est le patron, elle, elle chante », racontait Cormier, lors d'un interrogatoire policier filmé, qui était diffusé hier après-midi dans le cadre de son procès. Âgé de 56 ans, Cormier se défend seul d'accusations à caractère sexuel à l'encontre de deux mineures. Aujourd'hui, il nie les faits pour l'une, tandis que pour l'autre, il prétend qu'il avait le droit car il l'a épousée le jour de son 10<sup>e</sup> anniversaire, en juin 1999. Mais dans la vidéo captée en 2003, il soutient qu'il n'a absolument pas agressé sexuellement les deux jeunes filles. Le policier qui l'interroge lui raconte que tout a commencé par un signalement et que la police croyait au départ avoir affaire à une secte.

« Vous cherchiez le harem au complet », blague Cormier. Puis, face aux questions de ce dernier, le policier lui résume les faits allégués: on lui reproche d'avoir embrassé et fait des attouchements aux parties génitales d'une adolescente de 16 ans en 1994. « Vous lui avez dit qu'elle allait être votre femme, que vous auriez un enfant avec elle et que cet enfant s'appellerait untel. Ça s'est passé dans votre Église (l'Église du centre-ville qu'il a fondée) et dans votre véhicule. Vous enlevez la banquette. Ça s'est passé aussi au camp Duhamel, fait valoir le policier. La deuxième victime, c'est Francesca (nom fictif.) Elle avait 9-10-11-12 ans. Il y a eu des attouchements, et elle dit que vous avez eu des relations complètes avec elle. »

**« Je ne suis pas un pédophile »**

« Une petite fille qui n'est pas femme, ça ne m'a jamais attiré », se défend Cormier, qui décrira Francesca comme une personne très mature, avec beaucoup de caractère. « C'est une ado à travers le caractère d'une femme de 40 ans », dit-il en soulignant qu'ils sont très attachés l'un à l'autre. À un certain moment, sa voix se brise, parce qu'il ne l'a pas vue depuis un an et il s'ennuie d'elle.

Se projetant dans l'avenir à la demande du policier, Cormier dit vouloir faire un cours de droit et se voir « avocat » dans un bureau. Francesca serait sa secrétaire, ou la plus brillante avocate qui soit. « L'influence que j'ai eue sur Francesca n'est que positive. Son potentiel s'est développé de façon extraordinaire », dira-t-il. Il admet aussi que le mariage avec Francesca « lui a passé par la tête, mais il ne veut pas en parler ». Il craint d'être jugé sur ses convictions, qui vont à contre-courant précise-t-il, plutôt que sur ses actes. « Si j'avais pas les convictions que j'ai, et qu'il n'y avait pas des gens qui me haïssent à cause de ça, on ne serait pas là aujourd'hui », ajoute-t-il en insinuant que la dénonciation anonyme qui a mené à son arrestation vient d'une femme jalouse.

Lors de l'interrogatoire, Cormier parle abondamment de lui et de ses convictions, mais parfois, il se reprend. « Tu ne sors pas tes cartes avant de jouer. Je ne vais pas commencer à sortir toute ma défense tout de suite. Le juge va avoir à se faire une opinion. »

Le procès se poursuit ce matin avec la suite de l'écoute de sa déclaration de 2003. La juge doit décider si elle l'admet en preuve. Soulignons enfin que la juge Sylvie Durand a rejeté deux requêtes que Cormier lui a présentées, hier: l'une visait sa récusation pour cause de partialité, et l'autre l'arrêt du processus judiciaire pour cause de pression des médias.



**Utilisez le prêt hypothécaire pour votre maison. Et la remise en argent pour tout le reste.**

Obtenez jusqu'à **50 000 \$** de remise en argent. Offre d'une durée limitée<sup>1</sup>

**Grâce au prêt hypothécaire avec remise en argent de 7 %, vous vous sentirez chez vous dans votre maison.**

Que vous achetiez une maison pour la première fois ou en ayez déjà acheté une auparavant, la première chose que vous souhaitez, c'est de vous sentir chez vous. Cela est maintenant possible grâce au prêt hypothécaire avec remise en argent de 7 % de TD Canada Trust. Vous obtenez une remise en argent correspondant à 7 % du montant du prêt lorsque vous optez pour un prêt hypothécaire à taux fixe d'une durée de sept ans<sup>2</sup>. Renseignez-vous sur les autres prêts hypothécaires avec remise en argent offerts selon différentes

durées. Votre remise pourrait aller jusqu'à 50 000 \$! Et l'argent vous est versé dès que vous obtenez votre prêt hypothécaire. Utilisez cet argent pour acheter des meubles ou des appareils électroménagers, pour faire des rénovations, pour rembourser votre prêt hypothécaire ou à toute autre fin que vous jugez utile. **Il suffit de vous rendre à une succursale ou de fixer un rendez-vous chez vous avec un spécialiste mobile en prêts hypothécaires, à l'adresse [tdcanadatrust.com/rvph](http://tdcanadatrust.com/rvph)**



Passez à une succursale, composez le 1-866-235-5003 ou allez à l'adresse [tdcanadatrust.com/pretsypothecaires](http://tdcanadatrust.com/pretsypothecaires)



\* Reconnue pour l'excellence de la qualité globale de son service à la clientèle parmi les cinq grandes banques, selon les Indices de service à la clientèle obtenus par Synovate en septembre 2005 et 2006 et en août 2007. 1. Le prêt hypothécaire doit être demandé au plus tard le 30 juin et décaissé au plus tard le 29 août 2008. Les renouvellements de prêt hypothécaire doivent être signés et présentés à TD Canada Trust au plus tard le 30 juin 2008. TD Canada Trust se réserve le droit d'annuler, de prolonger ou de retirer l'offre en tout temps, sans préavis. 2. Certaines conditions s'appliquent. L'offre n'est valable que pour les immeubles résidentiels. La remise en argent maximale est de 50 000 \$. Cette offre ne peut être jumelée à aucune autre offre ou réduction de taux. Un montant proportionnel de la remise en argent doit être remboursé à la Banque en cas de remboursement du prêt hypothécaire avant l'échéance. L'offre ne s'applique pas au Prêt hypothécaire financé à 100 %.

## ACTUALITÉS

## Les doctorants mal préparés au marché du travail

Dans certains domaines, les taux de chômage sont « absolument hallucinants »

ISABELLE HACHEY

Les universités du Québec décernent de plus en plus de doctorats, mais préparent mal ceux qui en héritent au marché du travail, selon une étude du Conseil national des cycles supérieurs de la Fédération étudiante universitaire du Québec (CNCS-FEUQ). « Il faut donner un nouveau souffle à la formation doctorale », prévient le professeur Jean Nicolas, coauteur de l'étude. « Il y a 30 ans, la majorité des carrières destinées aux titulaires de doctorats étaient professorales. Aujourd'hui, de 50 % à 80 % des emplois se trouvent à l'extérieur des universités. » Or, la formation ne s'est jamais adaptée à cette nouvelle réalité.

« Pour le moment, les doctorants ne sont pas attractifs pour les entreprises. On ne leur apprend pas à mettre en valeur ce qu'ils pourraient faire à l'extérieur du monde universitaire », explique M. Nicolas, titulaire de la chaire pour l'innovation dans la formation de chercheur de l'Université de Sherbrooke.

Résultat, les doctorants ont « de plus en plus de difficulté

à trouver un emploi », constate Frédéric Lalande, président du CNCS-FEUQ. « Dans certains domaines, les taux de chômage sont absolument hallucinants. En sciences naturelles et génie, on frôle les 12 % ».

Pour le regroupement étudiant, « la nécessité de préparer les diplômés pour des carrières non traditionnelles s'impose ». Et vite. De nombreux pays occidentaux ont déjà entrepris de réformer le doctorat.

## En retard

« On est clairement en retard sur ce mouvement, dit M. Nicolas. En France et en Angleterre, le doctorat est dans le collimateur depuis une quinzaine d'années. Aux États-Unis, il est difficile de trouver une université qui ne participe pas à un projet de réforme doctorale. Au Québec, pourtant, il n'y a aucune réflexion à ce sujet. »

L'enjeu est d'autant plus important que le Québec et le Canada comptent de plus en plus d'étudiants au doctorat. Entre 2000 et 2004, le nombre d'inscriptions a crû à un taux moyen de 7 % par année. Et même si

le Canada se situe toujours en queue de peloton, parmi les pays de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), en ce qui concerne la proportion de diplômés dans la population, il rattrape peu à peu son retard.

**« Les étudiants doivent acquérir des compétences plus larges que la seule aptitude à faire de la recherche. Par exemple, beaucoup de diplômés ne savent pas comment s'y prendre pour obtenir des brevets. C'est pourtant ce type de connaissance qui va les rendre intéressants pour une entreprise. »**

Mieux encore, selon Jean-Pierre Robitaille, de l'Observatoire des sciences et des technologies de l'UQAM, le Québec décerne désormais davantage de doctorats par million d'habitants que l'Ontario, le Canada et les États-Unis. « L'enjeu n'en est plus un de quantité, dit M. Nicolas. L'enjeu, c'est la qualité et l'employabilité de nos doctorants. »

« Les étudiants doivent acquérir des compétences plus larges que la seule aptitude à faire de la recherche, poursuit le professeur. Par exemple, beaucoup de diplômés ne savent pas comment s'y prendre pour obtenir des brevets. C'est pourtant ce type de connais-

sance qui va les rendre intéressants pour une entreprise. »

« Les étudiants doivent acquérir des compétences plus larges que la seule aptitude à faire de la recherche. Par exemple, beaucoup de diplômés ne savent pas comment s'y prendre pour obtenir des brevets. C'est pourtant ce type de connaissance qui va les rendre intéressants pour une entreprise. »

« L'évaluation par les pairs a des limites, surtout qu'ils sont souvent débordés par d'autres tâches, renchérit M. Lalande. L'idée de faire venir des experts ou des agences indépendantes sur la question de la formation doctorale est très intéressante. Ailleurs, ça a donné de bons résultats, alors il n'y a aucune raison de ne pas le faire ici. »

Orthèses avec élégance

**POULIOT**  
LABORATOIRE D'ORTHÈSES DU PIED

4596, boul. Saint-Laurent, Montréal 514 848.0100 1 877 967.0100 pouliotlab.com

Facilité de stationnement

Reconnu et accrédité par les organismes publics et assureurs privés.

**CRTC**  
Avis public de radiodiffusion  
CRTC 2008-31

**Canada**

**Avis de consultation**  
Le Conseil a été saisi de la demande suivante. La date limite pour le dépôt des interventions/observations est le **15 mai 2008**.

- **Quebecor Média inc.** – Modification de licence d'une entreprise de programmation d'émissions spécialisées de catégorie 1 – L'ensemble du Canada

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter l'avis public **CRTC 2008-31**. Si vous désirez appuyer ou vous opposer à une demande ou obtenir une copie de l'avis public, veuillez consulter le site Web du CRTC au [www.crtc.gc.ca](http://www.crtc.gc.ca) à la section « instances publiques » ou appelez le numéro sans frais 1-877-249-CRTC. Toute information que vous soumettez, incluant tout renseignement personnel, sera disponible sur le site Internet du CRTC.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

**Votre santé est mise à prix dès aujourd'hui.**

**FORME GARANTIE OU ARGENT REMIS**

**Si vous faites votre inscription avant le 6 mai et que vous êtes accepté, vous bénéficierez de 4 mois de pratique sur des équipements révolutionnaires introduits pour la première fois sur le marché. Si l'inscription est faite entre le 6 et le 14 mai et que vous êtes accepté, le bénéfice est de 2 mois.**

Inscrivez-vous sur notre site Internet dès maintenant.  
Il est à noter que le nombre d'adhérents relativement à cette offre est limité.

**Il faut agir et se joindre au mouvement dès aujourd'hui.**

**BEAVER CLUB ACADEMIE**  
4646, avenue du Parc, Montréal Tél. : 514 271-4446  
[beaverclubacademie.com](http://beaverclubacademie.com)

**AU LIEU D'ÊTRE PRIS DANS LE FLOT DE LA CIRCULATION, VOUS POURRIEZ ADMIRER LES BATEAUX DANS LE PORT DE HALIFAX.**

CET ÉTÉ, LE CANADA SE DÉCOUVRE EN TRAIN.

UN CHOIX VERT 3556010A

[viarail.ca](http://viarail.ca)

LA FAÇON HUMAINE DE VOYAGER VIA Rail Canada

AIDEZ  
LES  
SANS-ABRI  
À RETOURNER  
SUR  
LEURS PIEDS

MISSION OLD BREWERY  
514 788-1884



DEPUIS 1976

Licence RBQ : 8240-6026-41

## Cabanons Fontaine Promotion printanière

Rabais de **9%** sur les ENS. BRICOLEUR A\*

Rabais de **6%** sur les ENS. BRICOLEUR B\*

Rabais de **3%** sur les PRÉFABRIQUÉS\* ou un rabais de 40% sur la peinture pour portes et fenêtres\*

Rabais de **3%** sur les GARAGES\* ou murs en 2X6 po\*



PLUS DE 30 POINTS DE VENTE

Pour connaître le concessionnaire de votre région, appelez-nous :

St-Mathieu-de-Beloeil : 450-536-3563

Autres régions : 1-888-838-3563

3497, chemin de l'Industrie

St-Mathieu-de-Beloeil

[www.cabanons.com](http://www.cabanons.com)

Valide jusqu'au 18 mai 2008

Financement disponible de 48 ou 60 versements à un taux d'intérêt de 8,9 %, montant minimum de 2 000 \$.

\*Applicable sur le prix de base des cabanons. Voir détails et conditions en magasin. Sauf sur dépôt initial et sur approbation de crédit.



## POLITIQUE

# Vote embarrassant pour les conservateurs

## Ils refusent d'exprimer leur confiance envers Élections Canada

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — Les conservateurs de Stephen Harper ont refusé net hier de voter en faveur d'une motion parrainée par le Bloc québécois invitant la Chambre des communes à exprimer « sa pleine et entière confiance envers Élections Canada et le commissaire aux élections fédérales ».

Les conservateurs, qui sont engagés dans une bataille juridique sans précédent contre Élections Canada au sujet de leurs dépenses publicitaires durant la dernière campagne électorale, ont rejeté la motion en soutenant qu'il s'agissait d'un piège tendu par le Bloc québécois pour « embarrasser le gouvernement de l'heure » et « miner les institutions fédérales », selon le ministre des Transports, Lawrence Cannon.

Mais cela n'a pas empêché une majorité de députés aux Communes d'adopter par un vote de 152 à 117 cette fameuse motion, qui a permis au Bloc québécois et aux deux autres partis de l'opposition de mettre en relief la guerre que livre le Parti conservateur à Élections Canada depuis des mois.

Le premier ministre Stephen Harper, qui s'est fait élire aux élections de 2006 en promettant

de faire le ménage à Ottawa et d'améliorer les mœurs politiques dans la foulée du scandale des commandites, était absent des Communes au moment du vote.

« Nous ne remettons pas en cause le rôle, le mandat ou la mission d'Élections Canada. Mais nous avons de très sérieuses réserves sur ses agissements récents dans le différend qui nous oppose au sujet des dépenses élec-

**« Le gouvernement dit clairement qu'il n'a pas confiance dans un organisme indépendant qui est au cœur même du système démocratique canadien. »**

torales de la dernière élection. Et nous voulons que les tribunaux se penchent là-dessus », a affirmé le ministre Cannon durant le débat portant sur la motion du Bloc québécois.

Le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, et le chef du Parti libéral, Stéphane Dion, ont vertement critiqué le refus des conservateurs de réitérer leur confiance envers Élections Canada, une institution qui jouit d'une bonne réputation à l'étranger selon eux.

« C'est peu édifiant. Voilà le gouvernement qui dit clairement

qu'il n'a pas confiance dans un organisme indépendant qui est au cœur même du système démocratique canadien. Ça nous donne une bonne idée de Stephen Harper quand il disait qu'il se méfiait des juges, des fonctionnaires. C'est clair qu'il a de la difficulté avec l'idée qu'il existe un Parlement », a lancé M. Duceppe.

« C'est incroyable. Élections Canada est un organisme réputé

respecter la Loi sur les élections refuse de rembourser des dépenses faites par une soixantaine de candidats conservateurs au dernier scrutin.

Élections Canada estime que ces dépenses sont non remboursables parce qu'elles ont servi à payer des publicités nationales et auraient ainsi dû être imputées au budget du parti national et non au budget des candidats locaux. Le Parti conservateur conteste cette interprétation que fait Élections Canada de la loi devant la Cour fédérale.

Parallèlement, le commissaire aux élections fédérales, William Corbett, mène une enquête sur un stratagème mis au point par les dirigeants du Parti conservateur qui aurait permis au parti de dépenser 1,2 million de dollars de plus que la limite permise de 18,2 millions au dernier scrutin.

Il y a deux semaines, des agents de la GRC ont prêté main-forte aux enquêteurs du bureau du commissaire aux élections fédérales pour perquisitionner les locaux du Parti conservateur afin de saisir des documents reliés aux dépenses du parti aux dernières élections.

Les conservateurs sont d'ailleurs sur la défensive depuis

que les limiers sont débarqués dans leur quartier général au centre-ville d'Ottawa.

Avant la tenue du vote, hier soir, les députés conservateurs et les députés des trois partis de l'opposition ont jeté les gants. Le premier ministre Stephen Harper a affirmé que tous les partis politiques avaient utilisé la même stratégie au cours des précédentes élections sans qu'Élections Canada n'ouvre une enquête. Il a aussi laissé entendre que l'organisme a agi illégalement en menant une perquisition dans les locaux du parti, affirmant qu'Élections Canada n'avait respecté son obligation de prévenir le parti au préalable, comme le voudraient les règles.

M. Harper a aussi fait une violente sortie contre le Bloc québécois. « C'est intéressant encore de voir l'hypocrisie du Bloc québécois. Durant les élections de 2006, le Bloc a transféré plus de 700 000 \$ à ses candidats locaux et leur a facturé plus de 800 000 \$ ». Ces propos ont fait sortir Gilles Duceppe de ses gonds. « Au royaume de l'hypocrisie, le premier ministre est le roi. Et celui de la censure aussi », a-t-il dit.

Avec Malorie Beauchemin

## Pas d'élections tout de suite, dit Dion

MALORIE BEAUCHEMIN

QUÉBEC — S'il n'exclut pas encore la possibilité de déclencher des élections ce printemps, le chef du Parti libéral du Canada, Stéphane Dion, pense toutefois que ce n'est pas la priorité dans l'immédiat.

« C'est pas exclu. Mais pour le moment ce n'est pas tellement ça que j'ai en tête, a dit le chef libéral, de passage à Québec pour une rencontre avec les candidats de la région. Je voudrais que les gens voient à quel point les conservateurs, en deux ans, ont répété les erreurs du passé, n'ont pas été prudents. » La longévité du gouvernement minoritaire de Stephen Harper pourrait, à terme, servir son parti, estime-t-il. « On a l'impression que plus le temps passe, plus les gens voient quel genre de gouvernement on a, à quel point il faut le remplacer et à quel point nous, les libéraux, offrons une solution de rechange beaucoup plus attirante », explique M. Dion.

M. Dion a cité en exemple les perquisitions de la mi-avril chez les conservateurs. « Ce qu'il est intéressant de constater, c'est que s'il y avait eu des élections l'automne passé, on n'aurait pas su ce que les conservateurs ont fait à la dernière élection pour essayer de gagner l'élection sans respecter les règles. »

Il ne reste que quelques semaines aux libéraux pour déclencher un scrutin avant la saison estivale.

Par ailleurs, M. Dion a exhorté la ministre de la Coopération internationale, Bev Oda, à venir en aide aux pays durement touchés par la crise alimentaire mondiale. « Le Canada est un bon citoyen du monde. On doit faire notre part. »

## Doug Ferguson présidera le PLC

L'avocat Doug Ferguson a été élu président du Parti libéral du Canada. Il remplace la sénatrice Marie Poulin qui a démissionné la semaine dernière après avoir été victime d'un malaise cardiovasculaire. Le nouveau dirigeant du PLC a déclaré que sa priorité sera de reconstruire le parti dans les sections où il a subi des revers lors des dernières élections, comme en Alberta.

- La Presse Canadienne

## PRÉCISION

Dans un article publié hier et intitulé « Santé mentale: C'est le chaos », nous avons identifié Maria Piazza comme étant la 3<sup>e</sup> vice-présidente de la Fédération interprofessionnelle de la santé. Or, M<sup>me</sup> Piazza est plutôt 3<sup>e</sup> vice-présidente de l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux. Nos excuses.

**je vote**

**ÉLECTIONS PARTIELLES**

**dans les circonscriptions de Bourget et de Pointe-aux-Trembles le 12 mai 2008**

**Du 30 avril au 8 mai 2008, c'est la révision spéciale.**

### Votre dernière chance pour apporter une modification à la liste électorale

Pour faire une demande d'inscription ou de correction à la liste électorale, présentez-vous au bureau de révision spéciale, du lundi au vendredi, de 9 h à 21 h, et les samedi et dimanche, de 9 h à 17 h, entre le 30 avril et le 8 mai 2008. Attention, le 8 mai le bureau est ouvert jusqu'à 14 h.

**Important!** Toute nouvelle inscription sur la liste électorale effectuée lors de la révision spéciale ne permet pas de voter par anticipation, mais uniquement le jour du scrutin.

### Pour en savoir davantage

- Consultez notre site Web au **www.electionsquebec.qc.ca**. À partir de votre code postal, vous y trouverez une mine de renseignements dont l'adresse de vos bureaux de révision et de vote, la liste des candidats et bien plus.
- Écrivez-nous par courriel à **info@electionsquebec.qc.ca**.
- Communiquez avec notre Centre de renseignements en composant sans frais le **1 888 ÉLECTION (1 888 353-2846)**.

Adresses des bureaux de révision spéciale

#### BOURGET

**POUR LES SECTIONS DE VOTE\*  
001 À 173**

**Bureau de la directrice du scrutin**  
9200, rue Sherbrooke Est (Suite 205)  
Montréal

#### POINTE-AUX-TREMBLES

**POUR LES SECTIONS DE VOTE\*  
001 À 145**

**Bureau de la directrice du scrutin**  
3633, boulevard Saint-Jean-Baptiste  
Montréal

\* Le numéro de votre section de vote est inscrit sur votre avis.



Tous les locaux où siègent les commissions de révision sont accessibles aux personnes handicapées.



Les personnes sourdes ou malentendantes peuvent composer sans frais le 1 800 537-0644.



LE DIRECTEUR GÉNÉRAL  
DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC  
Parce qu'un vote, ça compte

# Postes Canada garde le secret

## POSTES

suite de la page A1

M. Ouellet a dirigé Postes Canada de 1999 à 2004. Pour sa part, M. Dingwall été défait aux élections générales de 1997 et a fondé une entreprise quelque temps après, Wallding International, pour faire du lobbying. Il a aussi dirigé la Monnaie royale canadienne de 2003 à 2005.

Les sociétés d'État comme Postes Canada ou Radio-Canada sont assujetties à la Loi sur l'accès à l'information depuis septembre dernier. En déposant sa Loi sur la responsabilité peu après son arrivée au pouvoir, en 2006, le gouvernement Harper souhaitait rendre l'appareil gouvernemental plus transparent afin d'éviter les abus de fonds publics comme ceux du scandale des commandites.

Postes Canada invoque l'article 18 a) de la Loi sur l'accès à l'information pour éviter dévoiler la teneur des contrats accordés par M. Ouellet à l'entreprise de M. Dingwall. Cet article indique que «le responsable d'une institution fédérale peut refuser la communication de documents contenant [...] des secrets industriels ou des renseignements financiers, commerciaux, scientifiques ou techniques appartenant au gouvernement du Canada ou à une institution fédérale et ayant une valeur importante ou pouvant vraisemblablement en avoir une».

En outre, les sommes versées à M. Dingwall sont protégées par l'article 20 de la même loi, toujours selon Postes Canada. Cette clause stipule que le responsable d'une institution fédérale doit refuser la divulgation «de renseignements financiers, commerciaux, scientifiques ou techniques fournis à une institution fédérale par un tiers».

«Postes Canada ne fonctionne pas comme les autres ministères fédéraux puisqu'en principe, elle est une corporation commerciale de la Couronne», a affirmé la porte-parole de la société d'État, Nicole Lemire. En 2006, a-t-elle fait remarquer, la société d'État a généré 7,3 milliards de dollars et a payé 48 millions de dollars en dividendes au gouvernement. Dans les cinq dernières années, Postes Canada a payé une somme totale de 236 millions de dollars au gouvernement, a ajouté M<sup>me</sup> Lemire.

«Postes Canada est une société autosuffisante et compétitive et les contrats qui sont entre Postes Canada et ses fournisseurs demeurent entre Postes Canada et ses fournisseurs, et l'information est protégée», a-t-elle conclu.

Mais selon Michel Drapeau, avocat spécialiste de la Loi sur l'accès à l'information, Postes Canada fait manifestement fausse route. «Surprise, surprise! Ils sont maintenant assujettis à la loi. Avant, ils n'avaient pas de compte à rendre, mais maintenant, oui», a-t-il tranché. «Il n'y a absolument rien dans ces articles-là qui leur donne le droit d'empêcher la divulgation de ces informations... On a le droit de savoir qui a reçu un contrat, quel est le montant du contrat et quel est l'objet de ce contrat-là», a-t-il dit.

M<sup>e</sup> Drapeau a souligné que l'article 20 avait une application généralement limitée à des informations comme le taux horaire d'un fournisseur. Pour ce qui est de l'article 18, il porte sur les secrets du gouvernement. «Vous n'avez même pas demandé le rapport ou encore la soumission... Ici, on ne parle que du contrat. Il n'y a pas d'intérêt économique du Canada là-dedans.»

*La Presse* a déposé une plainte contre Postes Canada auprès du commissaire à l'accès à l'information, Robert Marleau, dans l'espoir d'obtenir les fameux contrats. Ni André Ouellet, ni David Dingwall n'ont répondu aux appels de *La Presse*.

André Ouellet s'est fait montrer la porte par le gouvernement libéral de Paul Martin en 2005 après que ses dépenses eurent été regardés à la loupe par la firme Deloitte & Touche. Il avait alors été révélé que M. Ouellet était intervenu personnellement en faveur de certains fournisseurs. L'ancien PDG avait aussi facturé plus de 2 millions en dépenses de toutes sortes sans présenter de pièces justificatives, selon le rapport. M. Ouellet a toujours nié certaines de ces accusations. Il poursuit aujourd'hui Ottawa pour congédiement déguisé, rupture de contrat et atteinte à sa réputation.

Quant à David Dingwall, il a également fait les manchettes à cause de ses dépenses lorsqu'il était président de la Monnaie royale canadienne, en 2005. Il a démissionné de son poste. Moins d'un an plus tard, un juge somma le gouvernement de lui verser 417 000\$ pour l'avoir forcé à quitter son poste.



OLIVIER TOUZIN, architecte

## VOTRE MAISON, UN ATOUT DE TAILLE POUR FINANCER UN VIEUX RÊVE.

Basée sur la valeur de votre propriété, la marge Atout est une marge de crédit permettant aux propriétaires de financer une multitude de projets à un taux d'intérêt très avantageux. Qu'il s'agisse de rénovation, d'achat de véhicule ou d'un projet personnel, la marge Atout vous donne la liberté de gérer et d'utiliser vos fonds quand bon vous semble, quel que soit le projet.

Voyez votre conseiller.

**C'est plus qu'une banque. C'est Desjardins.**

**MARGE ATOUT**

1 800 CAISSES desjardins.com



**Desjardins**

Conjuguer avoirs et êtres

## POLITIQUE

# Plaidoyer pour rapatrier un Canadien coincé au Soudan

## Abousfian Abdelrazik est soupçonné de liens avec Al-Qaeda

GILLES TOUPIN

OTTAWA — L'avocat et la famille d'un Montréalais de 46 ans, Abousfian Abdelrazik, exhortent le gouvernement Harper de cesser de faire la sourde oreille et de rapatrier ce citoyen canadien coincé « injustement » depuis près de cinq ans au Soudan.

Abousfian Abdelrazik, d'origine soudanaise, soupçonné de liens avec Al-Qaeda par les Services canadiens du renseignement de sécurité (SCRS), se voit refuser depuis des années par les autorités canadiennes le renouvellement de son passeport. Il a de plus été inscrit sur une liste internationale d'interdiction de vols commerciaux, ce qui complique davantage sa situation.

« Ce que l'on demande, a déclaré M<sup>e</sup> Yarav Hamid en conférence de presse hier, c'est de simplement rapatrier M. Abdelrazik immédiatement. Il n'y a aucun empêchement légal à ce rapatriement. Selon la Charte canadienne des droits et libertés, section 6, tout citoyen canadien a le droit d'entrer et de sortir librement du pays. »

Myriam Saint-Hilaire, ex-épouse de M. Abdelrazik, a également supplié hier le ministre des Affaires étrangères, Maxime Bernier, de ramener M. Abdelrazik à son fils de 5 ans, ce dernier n'ayant pas vu son père depuis l'âge de 8 mois.

Lors d'une visite à sa mère souffrante au printemps 2003, M. Abdelrazik a été arrêté par la police soudanaise et interrogé par la suite à Khartoum par des membres du SCRS. Selon certains documents, il semble que ce soit le SCRS qui ait demandé à Khartoum de procéder à l'arrestation de M. Abdelrazik. Relâché une année plus tard, il est encore une fois arrêté en novembre 2005.



Myriam Saint-Hilaire, ex-femme d'Abousfian Abdelrazik (à droite), a supplié hier le ministre des Affaires étrangères, Maxime Bernier, de ramener M. Abdelrazik à son fils de 5 ans, ce dernier n'ayant pas vu son père depuis l'âge de 8 mois.

Il passe encore sept mois dans une prison soudanaise. Il est relâché de nouveau en juillet 2006. Le gouvernement soudanais et l'ambassade du Canada à Khartoum lui remettent alors un document

qui le blanchit de toute allégation de terrorisme et de participation au mouvement Al-Qaeda.

Alors qu'aucune accusation n'est portée contre lui, Abousfian Abdelrazik subsiste tant bien que

mal depuis ce temps à Khartoum avec un prêt mensuel de 100\$US que lui verse l'ambassade du Canada. Il tente désespérément de rentrer à Montréal auprès des siens. Hier, son avocat, M<sup>e</sup> Yarav

Hamid, a annoncé que l'ambassade du Canada avait accepté de donner l'asile temporaire à son client. M. Abdelrazik est déterminé à demeurer dans les locaux de l'ambassade jusqu'à ce que son cas soit réglé.

### « Vide juridique total »

M<sup>e</sup> Hamid s'indigne du « vide juridique total » dans lequel est maintenu son client depuis cinq ans d'autant plus, dit-il, que le Canada est complice de la détermination arbitraire de M. Abdelrazik.

« Après l'arrestation de M. Abdelrazik au Soudan et sa détention sans motif, a affirmé l'avocat hier, le ministère des Affaires étrangères a déclaré qu'il faisait tout en son pouvoir pour venir en aide à mon client. En fait, la réalité est autre. Les Affaires étrangères ont explicitement frustré M. Abdelrazik et sa famille pendant toutes ces années en ne faisant rien pour l'aider à rentrer chez lui. »

M<sup>e</sup> Hamid n'arrive pas à s'expliquer pourquoi Ottawa refuse de renouveler le passeport de son client. « C'est un processus normal que de renouveler d'urgence le passeport d'un citoyen canadien en détresse à l'étranger », a affirmé M<sup>e</sup> Hamid.

De plus, le nom d'Abousfian Abdelrazik se trouve sur une liste internationale d'individus interdits de voler à bord d'avions commerciaux. À cet égard, M<sup>e</sup> Hamid estime que le gouvernement du Canada n'aurait qu'à expliquer aux compagnies aériennes que M. Abdelrazik n'a jamais fait l'objet d'accusations criminelles. Le gouvernement du Canada, affirme l'avocat, a failli à ses obligations de faciliter le retour de son ressortissant au pays. « Ottawa aurait pu même rapatrier M. Abdelrazik en utilisant ses propres avions », a expliqué M<sup>e</sup> Hamid.

Si le SCRS soupçonne le père de famille montréalais de terrorisme, soutient l'avocat, que l'on suive le processus prévu dans les lois canadiennes, qu'on le rapatrie et que l'on porte des accusations contre lui. « Pour l'instant, M. Abdelrazik est trop coupable pour prendre l'avion mais pas assez coupable pour qu'on dépose contre lui des accusations », dit Yarav Hamid.

Le gouvernement conservateur refuse de s'expliquer sur le cas de M. Abdelrazik.

PHOTO TOM HANSON. LA PRESSE CANADIENNE



Gouvernement  
du Canada

Government  
of Canada

## La sécurité de votre famille –

### la priorité de notre gouvernement

Le gouvernement du Canada prend la protection des consommateurs au sérieux; c'est pourquoi nous proposons, par l'entremise d'une nouvelle législation, de nous occuper des réalités de la nouvelle économie mondiale.

Le nouveau **plan d'action pour assurer la sécurité des produits alimentaires et de consommation** propose des améliorations aux lois canadiennes actuelles en :

- prévenant les problèmes **avant** qu'ils ne surviennent;
- ciblant les produits à haut risque;
- intervenant rapidement en cas de problème.

#### Mise en oeuvre du plan

Faible pourcentage des entreprises agissent de façon irresponsable. Nous les ciblerons de façon agressive tout en permettant aux entreprises canadiennes respectant la loi de commercer à armes égales. Notre plan propose :

- d'hausser les amendes maximales pour les entreprises non conformes;
- d'élaborer des exigences en matière de traçabilité des produits, en obligeant les fournisseurs à fournir un suivi rapide des produits rappelés;
- de fournir aux consommateurs les renseignements dont ils ont besoin pour prendre des décisions éclairées.



**SOYEZ INFORMÉS À JOUR :** Consultez le site Web [www.canadiensensante.ca](http://www.canadiensensante.ca) pour un accès complet à une vaste gamme de renseignements utiles pour vous et votre famille. Ce site Web fournit des renseignements en temps réel sur les rappels de produit et il comprend des liens utiles comme la base de données sur les produits pour enfant, ainsi que d'autres renseignements sur la sécurité relative aux produits de consommation. Composez le **1 800 O-CANADA** pour obtenir un exemplaire du plan consommation.

Canada

# Les assurances, c'est comme:

- a) se couper la langue avec une enveloppe
- b) une fouille complète aux douanes
- c) se cogner le petit orteil dans un cadre de porte
- d) faire du karaoké parfaitement sobre
- e) se coincer les cheveux dans un ventilateur
- f) un coup de soleil sur les paupières
- g) contempler le soleil les yeux grands ouverts
- h) se mordre la langue en mangeant
- i) se rentrer une fourchette dans le nez
- j) mâcher du papier d'aluminium
- k) une file d'attente qui n'en finit plus de finir
- l) recevoir un caillou dans le front
- m) prendre une bouchée de graisse végétale
- n) des ongles sur un tableau noir
- o) croquer dans une craie
- p) refaire la tapisserie du salon
- q) une intense migraine
- r) s'épiler les poils du nez
- s) marcher sur un râteau
- t) du sel sur une plaie
- u) la tourista
- v) un lendemain de veille
- w) une crampe au mollet
- x) se brocher le petit doigt
- y) enlacer un cactus
- z) a à y

Certaines personnes n'aiment pas les assurances. Bien que peu étonnant, ce constat n'en est pas moins désolant. Il est vrai que nous ne sommes pas toujours parfaits, mais nous faisons tout notre possible pour nous améliorer – à commencer par notre garantie de satisfaction en matière d'indemnisation et notre ligne d'assistance réclamation 24 heures. Aviva vise à devenir la meilleure compagnie d'assurance auto, habitation et entreprise au pays. Et grâce aux commentaires et aux suggestions que vous nous faites parvenir à [assuronsautrement.ca](http://assuronsautrement.ca), nous pourrions faire d'Aviva une compagnie d'assurance plus utile et, par le fait même, plus sympathique. Qui sait ? Peut-être allez-vous finir par aimer les assurances. Rien n'est impossible dans la vie. **Assurons autrement.**



[assuronsautrement.ca](http://assuronsautrement.ca)

**AVIVA**

## ACTUALITÉS

## GRAND THEFT AUTO IV

## On s'arrache l'enfant terrible du jeu vidéo

TRISTAN PÉLOQUIN

La série *Grand Theft Auto*, enfant terrible de l'industrie du jeu vidéo, frappe à nouveau. La quatrième version du titre le plus controversé de l'histoire du divertissement vidéoludique est disponible depuis hier en magasin, et les boîtes s'envolent comme des petits pains chauds. Mais cette fois-ci, le débat moral que *GTA* a l'habitude de soulever ne semble pas avoir lieu.

Comme c'est désormais la norme pour les sorties de jeux très populaires, plusieurs grandes chaînes d'électronique ont ouvert leurs portes à minuit hier, attirant des dizaines de *gamers*. « Pour les ventes, c'est du jamais vu. Nous avons écoulé au-delà de 1000 copies en une seule journée », affirme Jean-François Patenaude, gérant du magasin spécialisé GameBuzz, rue Sainte-Catherine. Même son de cloche à la boutique Micro-Play de l'avenue du Mont-Royal, où tous les exemplaires non réservés ont trouvé preneur en quelques heures.

La série *Grand Theft Auto*, lancée en 1997 par l'éditeur Rockstar Games, met en scène un héros voyou qui fait son chemin dans le monde du crime. Vols de voitures, règlements de comptes violents, assassinats de policiers et exploitation de prostituées sont au menu. Pour la quatrième version du jeu, l'éditeur met en vedette un immigrant d'Europe de l'Est et ex-soldat pendant la guerre de Bosnie, Niko Bellic, qui souhaite vivre le rêve américain en débarquant à Liberty City (sorte de New York City virtuel décadent).

Aux États-Unis, la série compte plusieurs joueurs devenus tristement célèbres. Parmi eux, Devin Moore, un garçon de 17 ans qui est accusé d'avoir volé le pistolet d'un policier et de l'avoir assassiné, ainsi que deux de ses collègues, en 2003, après avoir été arrêté pour une banale histoire de voiture volée. En 2005, le jeu, classé « M » (pour

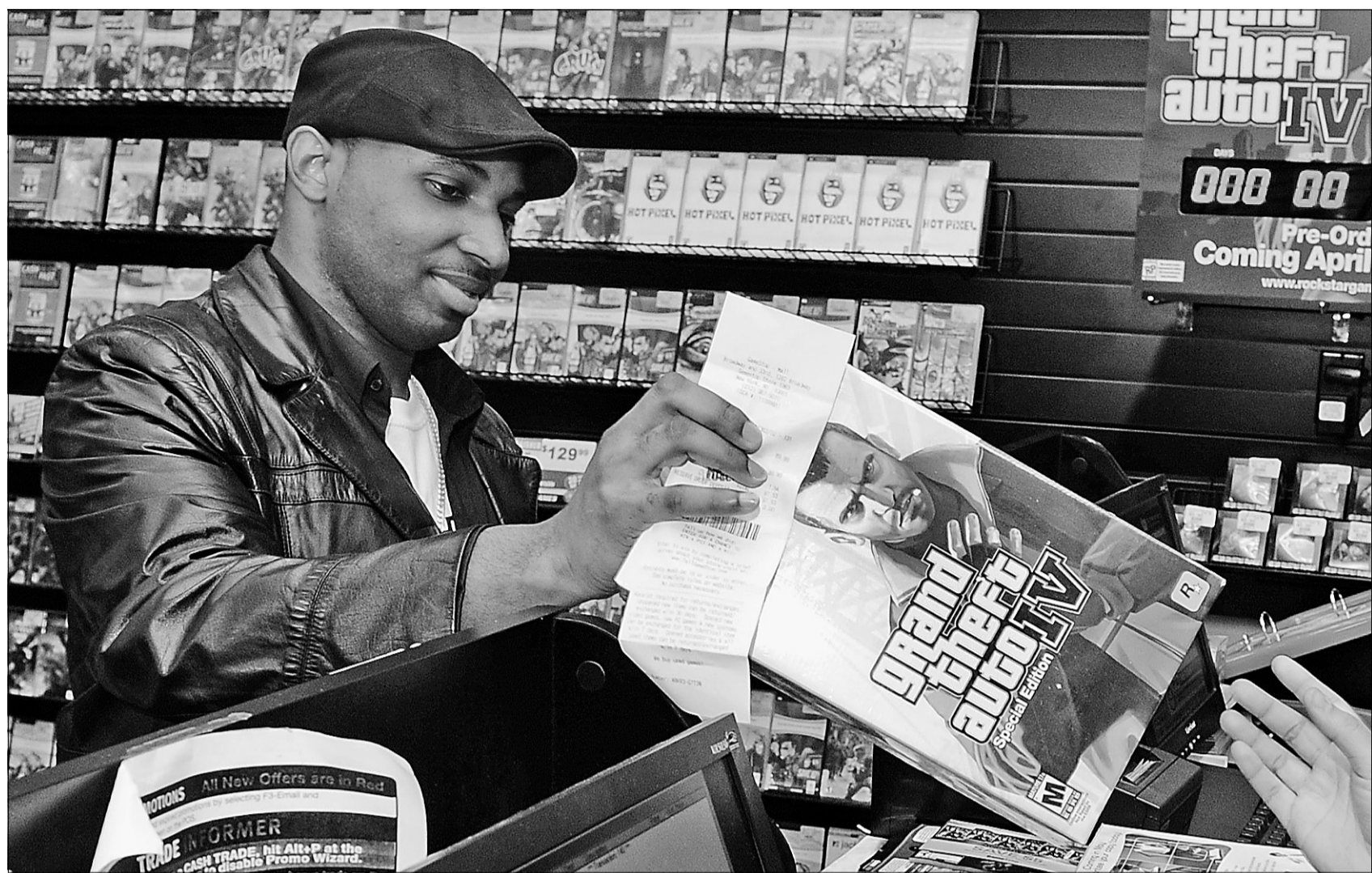


PHOTO HENNY RAY ABRAMS, ASSOCIATED PRESS

Alors que les ventes de la quatrième version du célèbre jeu battent leur plein, la controverse habituelle, elle, ne semble pas avoir lieu.

17 ans et plus), a aussi défrayé la chronique à cause d'une mission cachée appelée Hot Coffee, dans laquelle le héros devait faire le tour de la ville pour obtenir des faveurs sexuelles de ses maîtresses, le tout présenté de façon très explicite. Sous pression de grands détaillants, Rockstar avait dû rappeler des millions d'exemplaires et a vu la cote de son jeu être revue à « R » (18 ans et plus). Dans la foulée, la sénatrice

Hillary Clinton, indignée et soutenue par une coalition de politiciens influents de Washington, avait demandé une vaste enquête publique sur l'efficacité de l'ESRB, qui attribue les cotes aux jeux vidéo.

Mais cette fois-ci, pour la sortie de *Grand Theft Auto IV*, Hillary Clinton a préféré passer son tour, rapporte le site spécialisé CNET. « Nous ne commenterons pas », a dit une porte-parole. Un des

principaux pourfendeurs de la série, l'avocat Jack Thompson, qui a soulevé à maintes reprises un tollé à propos des jeux controversés de Rockstar, a aussi eu de la difficulté à faire entendre sa voix. « Je pense que ça démontre que l'industrie du jeu est maintenant mieux organisée. Ils ont des dizaines de lobbyistes qui s'assurent que le message selon lequel les jeux vidéo ne s'adressent

pas nécessairement aux enfants passe », estime Éric Hébert, gérant à la boutique Micro-Play.

Des études sérieuses, notamment effectuées par le professeur André Caron, de l'Université de Montréal, tendent par ailleurs à soutenir la cause des jeux vidéo violents en démontrant qu'il n'y a pas nécessairement de lien direct entre l'exposition à la violence dans les jeux et le fait de passer à l'acte.

## HAA YÖYÖ!

Ce n'est pas une expression que vous associez habituellement à Volvo? C'est normal. Ces offres non plus d'ailleurs. C'est notre façon à nous de répondre à la situation économique. Et elle indique notre volonté d'aider tous ceux et celles qui ont un jour rêvé de se retrouver au volant d'une Volvo. Mais vous avez sans doute déjà tout compris ça.



PRENEZ LE VOLANT D'UNE VOLVO S40 2008 À

1,99 %\*

TAUX DE CRÉDIT-BAIL  
POUR 39 MOIS

PROFITEZ D'UN INCITATIF « VALEUR DE LA DEVISE » DE

1 500 \$<sup>†</sup>APPLIQUÉ À VOTRE  
ACOMPTÉ

ET



PRENEZ LE VOLANT D'UNE VOLVO S60 2008 À

3,29 %\*

TAUX DE CRÉDIT-BAIL  
POUR 48 MOIS

PROFITEZ D'UN INCITATIF « VALEUR DE LA DEVISE » DE

5 000 \$<sup>†</sup>APPLIQUÉ À VOTRE  
ACOMPTÉ

ET



PRENEZ LE VOLANT D'UN VOLVO XC90 2008 À

3,99 %\*

TAUX DE CRÉDIT-BAIL  
POUR 48 MOIS

PROFITEZ D'UN INCITATIF « VALEUR DE LA DEVISE » DE

7 200 \$<sup>†</sup>APPLIQUÉ À VOTRE  
ACOMPTÉ

ET

LA VIE EST PLUS BELLE QUAND ON LA VIT ENSEMBLE



Volvo. pour la vie

POUR EN SAVOIR  
PLUS, VISITEZ  
volvomtl.comFRANKE VOLVO  
180, rue Principale  
Sainte-Agathe (819) 326-4775JOHN SCOTTI AUTO LTÉE  
4315, boul. Métropolitain Est  
Saint-Léonard (514) 725-9394UPTOWN VOLVO  
4900, rue Paré, Montréal  
(514) 737-6666VOLVO DE BROSSARD  
9425, boul. Taschereau  
Brossard (450) 659-6688VOLVO LAVAL  
2350, boul. Chomedey  
Laval (450) 682-3336VOLVO POINTE-CLAIRE  
15, Auto Plaza, Pointe-Claire  
(514) 630-3666VOLVO ST. HYACINTHE  
855, rue Johnson, Saint-Hyacinthe  
(450) 771-2305

\*Offre de crédit-bail consentie aux clients admissibles seulement sur approbation du crédit par les Services financiers de la Compagnie des Automobiles Volvo du Canada. L'offre s'applique à une S40 2.4i M/S60 2.5T/XC90 3.2 AWD à un taux de 1,99 %/3,29 %/3,99 %, mensualité de 399,45 \$/499,12 \$/653,31 \$ pendant 39/48/48 mois avec un acompte de 3 300 \$/7 100 \$/10 000 \$, un dépôt de garantie de 500 \$/600 \$/650 \$ et la première mensualité dus à la signature du bail. De plus, la Compagnie des Automobiles Volvo du Canada vous offrira 1 500 \$/5 000 \$/7 200 \$ afin de réduire votre acompte. Les taxes, jusqu'à 1 995 \$ de frais de transport et de préparation et jusqu'à 54,55 \$ de frais d'inscription au RDPRM sont dus à la signature du bail. Total des mensualités : 15 578,55 \$/23 957,76 \$/26 558,88 \$. Taxes, immatriculation, assurance, frais d'administration du concessionnaire et droits sur les pneus neufs (au Québec) en sus. Allocation de 60 000/80 000/80 000 km (0,16 \$ par km excédentaire). La mensualité et le dépôt de garantie peuvent varier selon le choix d'équipements supplémentaires. Valeur de rachat à la fin du bail : 13 970,70 \$/13 016,90 \$/19 236,30 \$ plus taxes. Les véhicules peuvent différer de ceux illustrés. Le concessionnaire peut louer à un prix inférieur. Certaines conditions s'appliquent. † Les incitatifs « Valeur de la devise » peuvent réduire le prix au comptant des véhicules admissibles ou l'acompte dû sur les véhicules financés/loués par les Services financiers de la Compagnie des Automobiles Volvo du Canada. Les offres, consenties sous réserve de la disponibilité et limitées aux véhicules en stock, se terminent le 30 avril 2008. Communiquez avec un concessionnaire Volvo pour plus de détails. ©2008 La Compagnie des Automobiles Volvo du Canada. \* Volvo pour la vie » est une marque déposée utilisée sous licence par La Compagnie des Automobiles Volvo du Canada. Pensez à toujours boucler votre ceinture de sécurité. Visitez le site volvocanada.com

STABILITÉ DES ANNEAUX TOURBILLONNAIRES

# Un chercheur montréalais valide une théorie de la physique... vieille de 125 ans

MARTIN CROTEAU

Qu'ont en commun les galaxies, les tornades et le petit tourbillon qui se forme lorsque vous videz votre baignoire? Ils obéissent tous aux mêmes lois de la physique qui régissent les vortex, émises il y a 125 ans par le physicien britannique Joseph John Thomson. Une théorie qui vient d'être validée pour la toute première fois par les travaux d'un chercheur montréalais.

Une équipe dirigée par le professeur George Vattistas, de l'Université Concordia, a réussi à démontrer la véracité de la théorie sur la stabilité des anneaux tourbillonnaires, qui stipule que plusieurs tourbillons gravitent autour

d'un vortex central. On peut voir ce phénomène à l'œuvre en regardant la photo d'une galaxie: on observe plusieurs bras émanant de la masse centrale.

Même si les idées de Thomson étaient généralement acceptées dans la communauté scientifique, elles n'avaient encore jamais été vérifiées en laboratoire. C'est ce qu'a entrepris le professeur Vattistas, après avoir observé de l'eau en rotation dans un cylindre étroit. Il était intrigué de constater que le tourbillon n'était ni droit ni vertical. Même si la quantité d'eau était minime, il lui était impossible de voir la base de ce petit maelström en la regardant du haut.

Lorsqu'il a répété l'expérience avec un peu moins d'eau, il a fait

une découverte étonnante: la base du tourbillon n'était pas ronde, mais bien triangulaire. En accélérant la rotation du liquide, il a vu la base devenir carrée, pentagonale, puis hexagonale, c'est-à-dire avec six faces. Voilà donc la preuve

que ce petit vortex était entouré de plusieurs autres, même dans un espace restreint.

«Autrement dit, si vous mélangez le sucre de votre café très, très rapidement, le petit endroit sec qui se formera au fond de votre tasse

ne sera pas rond», illustre le professeur, qui suggère toutefois de ne pas tenter l'expérience à la maison.

Le détail peut sembler anodin, mais ses implications sont énormes. Le phénomène s'applique autant aux atomes qu'aux systèmes solaires, on s'en sert pour concevoir des matériaux qui conduisent mieux l'électricité. Les astrophysiciens peuvent prédire le mouvement des planètes et des galaxies.

«Les ingénieurs pourraient s'en servir pour concevoir des bâtiments qui résistent mieux aux tornades», a expliqué le professeur Vattistas. On sait maintenant que plusieurs vortex frappent les structures au lieu d'un seul.»



**Avis public de radiodiffusion**

**CRTC 2008-16-1**

**Appel aux observations**

**Canada**

**Avis de consultation**

Appel aux observations sur un projet de définition des artistes canadiens émergents à la radio commerciale – prorogation des dates limites pour le dépôt des observations. La date limite du dépôt de la première série d'observations écrites est le **26 mai 2008**, et la date limite pour répondre à toute observation est le **13 juin 2008**.

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter l'avis public **CRTC 2008-16-1**. Si vous désirez appuyer ou vous opposer à une demande ou obtenir une copie de l'avis public, veuillez consulter le site Web du CRTC au [www.crtc.gc.ca](http://www.crtc.gc.ca) à la section « instances publiques » ou appelez le numéro sans frais 1-877-249-CRTC. Toute information que vous soumettrez, incluant tout renseignement personnel, sera disponible sur le site Internet du CRTC.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

# Les Justiciers masqués

Dès 15 h



Plus de hits, plus de fun!

Une station de radio **l'ORUS** QUÉBEC



Pincez-vous.  
C'est réellement si bon!

**Surlonge au crabe et épinards pour 21,95 \$ seulement**

Pour une durée limitée, régaliez-vous de nos succulents plats au crabe préparés à la façon Keg comme notre festin de crabe dormeur ou notre surlonge grillée à la perfection et rehaussée d'une garniture crémeuse aux épinards et au crabe. Découvrez la gamme de nos plats célébrant délicieusement le crabe.

**THE KEG**  
STEAKHOUSE & BAR

[www.kegsteakhouse.com](http://www.kegsteakhouse.com)

25, rue St-Paul Est, à l'est de St-Laurent  
(514) 871-9093

5, Place Ville-Marie, coin René-Lévesque et Mansfield  
(514) 868-1999

**Jusqu'au 25 mai  
Seulement**



**La Croix-Rouge peut vous aider à retrouver un membre de votre famille immédiate dont vous êtes sans nouvelles à la suite d'une crise humanitaire.**

Contactez-nous:  
1 800 363-7305 • [liens.familiaux@croixrouge.ca](mailto:liens.familiaux@croixrouge.ca)

Service gratuit et confidentiel



Rétablissement des liens familiaux  
[www.croixrouge.ca/liensfamiliaux](http://www.croixrouge.ca/liensfamiliaux)

Croix-Rouge canadienne  
Division du Québec



PHOTO D'ARCHIVES AFP

Des Ouïgours de la ville de Kashgar, dans la province du Xinjiang, fréquentent la mosquée en bons musulmans. Ils sont minoritaires en Chine.

## Le Xinjiang

Le Xinjiang est la plus grande des cinq régions autonomes de Chine.

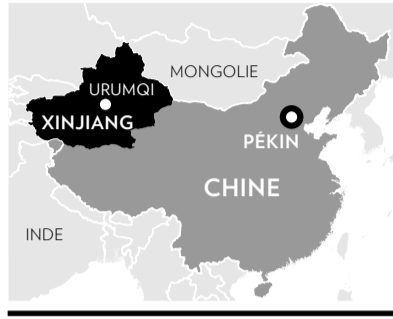
L'enseignement de l'islam aux jeunes de moins de 18 ans est interdit – en Chine, c'est le cas pour toutes les religions. Le Parti communiste chinois surveille étroitement l'enseignement dans les mosquées et les deux universités coraniques du Xinjiang.

Superficie: 1 660 000 km<sup>2</sup>

Statut politique: Région autonome

Capitale: Urumqi

Population: 19 630 000



À 100 JOURS DES JEUX OLYMPIQUES

# Pékin tient les Ouïgours à l'oeil

Le décompte final est commencé: les Jeux olympiques de Pékin, c'est dans 100 jours. Les organisateurs affirment que tout sera prêt à temps, mais une question les agace, celle de la menace terroriste. Et quand Pékin parle d'attentats possibles, elle cible souvent sa communauté musulmane de la province du Xinjiang, où vit le peuple ouïgour. Stéphane Paquet en revient tout juste.



STÉPHANE PAQUET  
ENVOYÉ SPÉCIAL

## CHINE

**HOTAN ET KASHGAR** — La première chose qui frappe en débarquant, c'est que les Ouïgours n'ont pas l'air chinois. Afghan ou turc, oui, mais pas chinois.

Leur langue aussi est différente. Bien peu parlent ou veulent parler le mandarin de Pékin. Oubliez les caractères chinois: ici, on parle ouïgour, une langue apparentée au turc qui s'écrit avec l'alphabet arabe.

Et puis, il y a l'appel à la prière du muezzin lancé du minaret aux musulmans pour qu'ils se rendent à la mosquée. Tous n'y vont toutefois pas. Les Ouïgours devenus fonctionnaires ou membres du Parti communiste chinois ont remis leur croyance au fond d'un tiroir.

Enfin, il y a ce niveau de vie, qui n'a rien à voir avec celui des villes côtières chinoises. On est loin des autoroutes congestionnées de Pékin et des gratte-ciel de Shanghai. Ici, l'âne est encore un moyen de transport populaire et bien des maisons sont construites de terre argileuse.

Ce soir-là, à Hotan, au sud du désert du Taklamakan (qui contient d'importantes réserves de pétrole), là où passait la mythique

**Dans le contexte des manifestations de mars au Tibet, Husaine, un étudiant ouïgour de 20 ans, affirme que la sécurité a été récemment renforcée dans les hôtels et les cybercafés.**

Route de la soie, les gens dansent sur la place du Peuple. Un concert bon enfant est organisé pour souligner le début pas si lointain des Jeux olympiques.

La scène est décorée d'une immense affiche où sont mises de l'avant différentes minorités de la province. Une ode à la

diversité qui ne se traduit pas toujours au quotidien.

### Athlètes ciblés?

Fin mars, alors que la Chine vivait dans l'angoisse des manifestations tibétaines, d'autres protestataires se sont fait entendre ici, au marché de la ville. Le gouvernement local l'a reconnu sur son site internet, invoquant «un petit nombre d'éléments qui incitent à la séparation, créent

du trouble au marché et essaie même de convaincre la masse de se rebeller».

Mamat Khashime<sup>1</sup> est un des rares témoins que nous avons retrouvés. Son témoignage concorde avec celui d'un autre témoin. «Il y avait des femmes et quelques hommes, confie-t-il. On

n'a pas vu de près, beaucoup de gens ont eu peur.»

Un mois plus tard, rares sont les habitants de la ville à savoir ce qui s'est vraiment passé. Ou à vouloir le raconter. Celui-ci dit qu'il en a entendu parler, mais qu'il n'a rien vu. Un autre, qui nous parle pourtant, dit qu'il est dur d'oreille, donc qu'il n'a rien entendu.

Dans ce pays où prôner la séparation n'est pas qu'un crime de lèse-majesté, mais un crime punissable de la peine de mort, les langues se délient difficilement.

Même le chef de police, un Han – l'ethnie majoritaire en Chine – ne se rappelle de rien. «Il n'y a pas eu de manifestation», explique-t-il, son badge 170 332 bien en vue, dans un bureau où les trois affiches donnant des indications aux policiers sont écrites en chinois. Pas un mot de ouïgour.

Et puis, après à peine quelques minutes de discussion, le chef de police apostrophe un riche Ouïgour venu enregistrer ses enfants au poste de police et lui demande de nous accompagner. Comme ça, on pourra voir ce qu'est la vie ouïgoure.

Cette obscure manifestation du 23 mars est survenue après que Pékin eut affirmé avoir déjoué un attentat terroriste contre un avion en mars. Une femme originaire de la province a tenté, selon Pékin, de faire exploser l'appareil à l'aide de gaz.

Et puis, au début d'avril, Pékin a annoncé avoir arrêté deux groupes, 45 personnes en tout. Ils

avaient, selon les autorités, l'intention de faire sauter des immeubles à Pékin et Shanghai, en plus d'enlever des athlètes et de journalistes pendant les Jeux.

### Dénoncer les séparatistes

En 1997, une vague d'explosions a aussi secoué le Xinjiang et s'est terminée par une importante vague d'arrestations.

Pékin dit combattre des terroristes (avec l'aval tacite de la communauté internationale depuis les attentats du 11 septembre 2001), mais les groupes de défense des droits de l'homme l'accusent de ratisser trop large et de considérer toute forme d'opposition comme du terrorisme.

Dans le contexte des manifestations de mars au Tibet, Husaine, un étudiant ouïgour de 20 ans qui parle parfaitement mandarin, explique que ses professeurs d'université ont averti les étudiants: «Si on trouve des séparatistes ouïgours, on doit appeler la police.» Et il ajoute que la sécurité a été récemment renforcée dans les hôtels et les cybercafés.

Avec ses cheveux châtain, on a de la difficulté à croire qu'il est chinois. Ça fait pourtant partie de son identité, dit-il. «Si je suis à Kashgar, je dis que je suis ouïgour. Si je suis à Pékin, je dis que je viens du Xinjiang. Et à l'étranger, je vais dire que je suis chinois.»

**1-Des noms ont été volontairement modifiés pour protéger les gens interviewés.**

# De nouvelles toilettes et moins de pollution

STÉPHANE PAQUET

«L'impression que j'ai, c'est que les Pékinois se disent que le monde est fatigué.»

À 100 jours de l'ouverture des Jeux olympiques de Pékin, les organisateurs affirment que tout sera prêt à temps. Et, si on se fie aux observations de l'anthropologue Gervais Lavoie, les Chinois, eux, trouvent que le monde leur en demande beaucoup.

M. Lavoie habite en Chine depuis 1976, où il travaille dans le commerce de détail – avec Fruits et Passion, notamment.

Il base ses observations sur ses rencontres quotidiennes avec les Pékinois et sur les campagnes de promotion du gouvernement de Pékin pour changer les habitudes de vie de ses résidents: «Il est obligé de leur dire d'être gentils avec les gens qui viennent. Il y avait des affiches officielles disant que les étrangers n'aiment pas ça quand on crache par terre.»

À son retour d'une visite au Canada la semaine dernière, les affiches gouvernementales avaient disparu: «Le sentiment qu'on avait en parlant aux gens de Pékin, c'est qu'ils sont fatigués, ces étrangers-là.»

Imaginez un peu: les organisateurs ont même fait changer des

**«Le sentiment qu'on avait en parlant aux gens de Pékin, c'est qu'ils sont fatigués, ces étrangers-là.»**

toilettes dans trois lieux de compétitions olympiques parce que les Occidentaux préfèrent les toilettes sur lesquelles on peut s'asseoir aux toilettes turques.

Le retrait des affiches prônant la bonne conduite est survenu

alors que les Chinois ont été bouleversés par la réaction internationale à la suite des manifestations au Tibet, qui a entraîné la perturbation du relais de la flamme olympique dans plusieurs villes, notamment Paris, Londres et San Francisco.

Ajoutez à cela la menace de boycottage de la cérémonie d'ouverture par des chefs d'État et il est devenu clair que les Jeux seront un événement sportif, mais aussi politique.

Côté infrastructures, les 37 installations sont prêtes, certaines ont déjà reçu des compétitions pour permettre de les tester, dont une de marche rapide dans le «Nid d'oiseau», le stade principal des Jeux.

Pour ce qui est de la pollution, les dernières mesures (fermeture de chantiers et d'usines) doivent entrer en vigueur le 20 juillet, soit deux semaines et demie avant la cérémonie d'ouverture du 8 août.

## Deux solitudes

STÉPHANE PAQUET

Le Xinjiang vit à deux vitesses: celle des Ouïgours et celle des Han, l'ethnie majoritaire en Chine. Ah! Tout le monde vous dira au premier abord que c'est l'harmonie parfaite entre les deux groupes, mais en grattant un peu...

Prenez Risati, par exemple, qui confectionne de magnifiques robes dans la vieille ville de Kashgar, qu'elle vend aux femmes ouzbèkes et afghanes de passage. Quand on lui demande l'état des relations entre les deux communautés, elle lance un «Feichang hao!» bien senti, exprimant que tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes.

Donc, les gens se marient entre eux? «Très peu, dit-elle, avec son voile sur la tête. Parce que la religion n'est pas la même. Les Ouïgours croient en l'islam, c'est donc difficile.»

Sans les épouser, avez-vous au moins des amis han?

«Non. Dans la vieille ville, il y a très peu de Han», explique-t-elle, avant d'expliquer qu'il y en a quelques-uns qui sont là pour vendre des vêtements et des chaussures.

Largement majoritaires à l'époque dans leur «Région autonome ouïgoure», les habitants du Xinjiang ont vu débarquer depuis les années 50 tellement de Han qu'ils sont aujourd'hui devenus minoritaires. Ils ont beau avoir plus d'enfants que les Han (un droit réservé aux minorités), le gouvernement les paie s'ils acceptent d'en avoir un seul.

Au marché de Hotan, M. Hu, un Han originaire de la province de Zhejiang au sud de Shanghai, est un de ceux qui a choisi le Xinjiang il y a plus de 20 ans et qui, lui, a appris la langue de ses habitants. «Les fonctionnaires ne parlent pas ouïgour, explique-t-il. Mais ceux qui vendent au marché le parlent un peu.»

TOUR DU GLOBE

**AUTRICHE**  
**Tests d'ADN**

Des tests ADN ont confirmé que Josef Fritzl était bien le père des six enfants encore vivants mis au monde par sa fille en 24 ans de séquestration dans une cave. Parallèlement, cet électricien à la retraite de 73 ans a été présenté hier à un juge qui lui a signifié son placement en détention provisoire. Selon son avocat, Rudolf Mayer, le septuagénaire reçoit également des soins psychiatriques et est «émotionnellement brisé». Il affirme ne pas pouvoir dire «à ce stade» si le septuagénaire a exprimé des remords.  
— AP

**IRAK**

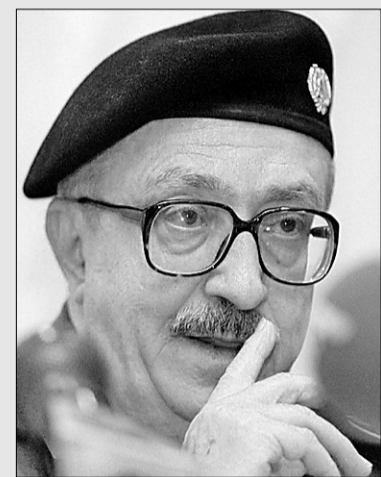


PHOTO AFP  
Tarek Aziz, ex-vice-premier ministre irakien.

**Aziz jugé**

Le procès de Tarek Aziz, qui fut le porte-parole à l'étranger de Saddam Hussien pendant 20 ans, jugé pour la mort de dizaines de commerçants irakiens en 1992, s'est ouvert à Bagdad. Vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères sous la dictature, il est aujourd'hui âgé de 72 ans. L'audience devant le Haut tribunal pénal a duré hier 45 minutes avant que le procès ne soit ajourné au 20 mai. L'accusé risque la peine de mort.  
— AFP

**BELGIQUE**  
**Implosion retardée**

Le premier ministre Yves Leterme a obtenu hier une semaine de répit pour tenter d'éviter une nouvelle crise politique entre Flamands et francophones qui risque de faire imploser son gouvernement, un mois seulement après son entrée en fonction. C'est que la Chambre des députés a décidé de reporter au jeudi 8 mai une séance plénière potentiellement explosive. Les élus doivent examiner une proposition de loi très controversée, qui vise à réduire les droits des francophones dans la périphérie néerlandophone de Bruxelles.  
— AFP

# Barack Obama largue son ancien pasteur



RICHARD HÉTU  
COLLABORATION SPÉCIALE

**NEW YORK** — Jusqu'à hier, Jeremiah Wright a joué un rôle majeur dans la vie de Barack Obama. Le pasteur de Chicago a inspiré au futur sénateur la foi chrétienne, célébré son mariage et baptisé ses deux filles. Il a également écrit un sermon dont le titre est aussi celui du dernier best-seller du candidat à la Maison-Blanche, *L'audace d'espérer*.

Un peu en désespoir de cause, Barack Obama a largué son ancien pasteur hier, reniant non seulement ses idées mais également sa personne.

«Je connais le révérend Wright depuis près de 20 ans. La personne que j'ai vue hier n'était pas la personne que j'ai rencontrée il y a plus de 20 ans», a déclaré le candidat démocrate lors d'une conférence de presse en Caroline-du-Nord.

Accusant son ancien pasteur d'avoir témoigné du mépris à son endroit, il a divorcé d'avec lui très clairement et très publiquement, à une semaine des primaires de la Caroline-du-Nord et de l'Indiana.

**Obama «scandalisé»**

Lundi, Jeremiah Wright avait consterné Barack Obama en réitérant ses commentaires les plus incendiaires lors d'une conférence de presse à Washington diffusée en direct sur toutes les chaînes câblées. Hier, le jeune sénateur s'est dit «scandalisé» par les dernières déclarations



PHOTO MANDEL NGAN, AFP

Jeremiah Wright, pasteur de Chicago à la retraite, a joué un rôle majeur dans la vie du sénateur démocrate de l'Illinois, Barack Obama. Ses déclarations incendiaires ont poussé Obama à rompre les liens avec son mentor.

du pasteur retraité, surtout celles sur Louis Farrakhan et la responsabilité du gouvernement américain pour les attaques du 11 septembre et la propagation du virus du sida dans la communauté noire.

Barack Obama a également reproché à son mentor de dénoncer les critiques dont il fait l'objet comme des attaques «contre l'Église noire».

«Ces déclarations non seule-

ment divisent et sont destructrices, mais je crois qu'elles finissent par justifier ceux qui prospèrent en profitant de la haine, je crois qu'elles ne reflètent pas de façon exacte le point de vue de l'Église noire, a-t-il déclaré.

«Elles ne reflètent certainement pas ce que sont mes valeurs et mes convictions. Et si le révérend Wright croit qu'il s'agit de ma part d'un positionnement politique, comme il le dit, alors

il ne me connaît pas bien. Vu ses déclarations d'hier, peut-être que je ne le connais pas aussi bien que je le croyais.»

Barack Obama a affirmé avoir «donné le bénéfice du doute» à Jeremiah Wright lors de son discours de Philadelphie, où il s'était contenté de dénoncer les commentaires de son ancien pasteur. Hier, il a rompu avec ce mentor qui pourrait contribuer à sa défaite politique.

REPORTAGE PUBLICITAIRE

*Soi* soins et esthétique

UN CAHIER TOUT EN BEAUTÉ

JEUDI 1<sup>ER</sup> MAI DANS LA PRESSE

**CRTC** Avis d'audience publique de radiodiffusion CRTC 2008-3 **Canada**

**Avis de consultation et d'audience**  
Le Conseil tiendra une audience publique à partir du 3 juin 2008 à 9h30, à l'Hôtel Fort Garry, 222, avenue Broadway, Winnipeg (Manitoba), afin d'étudier les demandes suivantes. Date limite pour le dépôt des interventions/observations : **8 mai 2008**.

- **Ag-Com Productions Ltd.** – Demande de licence d'une entreprise de programmation d'émissions de télévision spécialisées de créneau de catégorie 2 – L'ensemble du Canada
- **Serdy inc., au nom d'une société devant être constituée** – Demande de licence d'une entreprise de programmation d'émissions de télévision spécialisées de catégorie 2 – L'ensemble du Canada

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter l'avis d'audience publique **CRTC 2008-3**. Si vous désirez appuyer ou vous opposer à une demande ou obtenir une copie de l'avis d'audience publique, veuillez consulter le site Web du CRTC au [www.crtc.gc.ca](http://www.crtc.gc.ca) à la section « instances publiques » ou appelez le numéro sans frais 1-877-249-CRTC. Toute information que vous soumettez, incluant tout renseignement personnel, sera disponible sur le site Internet du CRTC.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes / Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

*Hommage à tous nos bénévoles*

Merci pour le temps consacré à sauver des vies.

**SEMAINE DE L'ACTION BÉNÉVOLE**

Produits sanguins  
Cellules souches  
Tissus humains

**HÉMA-QUÉBEC**

**PARTENAIRE POUR LA VIE.**

# FORUM

André Desmarais > Président du conseil d'administration **LA PRESSE**  
 Guy Crevier > Président et éditeur  
 Philippe Cantin > Vice-président à l'information et éditeur adjoint  
 Éric Trottier > Directeur de l'information André Pratte > Éditorialiste en chef

## ÉDITORIAL

# Wô les moteurs!



nathalie.collard@lapresse.ca  
**NATHALIE COLLARD**

Chaque printemps, les automobilistes renouent avec la vitesse. Ce n'est donc pas un hasard si la Société de l'assurance automobile du Québec revient à la charge ces jours-ci avec une nouvelle publicité percutante incitant les conducteurs à ralentir.

Cette année, la SAAQ cible la conduite urbaine. Son message: «Tout peut arriver dans une zone de 50km/h, ne l'oubliez jamais.»

Le message de la SAAQ arrive à point. Des études ont démontré qu'en réduisant la vitesse de 5km/h, on diminue le nombre de blessés et de décès de 15%. Les automobilistes qui conduisent trop vite dans les zones résidentielles et les milieux urbains doivent comprendre une fois pour toutes que leur attitude est non seulement dangereuse, elle est inacceptable.

La vitesse tue mais en plus, elle pollue et elle coûte cher. Ralentir permet non seulement de consommer moins d'essence mais en outre, de réduire ses émissions de CO<sub>2</sub>.

Bref, tous les arguments sont là pour convaincre les automobilistes de respirer par le nez et lever le pied.

Alors pourquoi ne le font-ils pas? Il y a plusieurs raisons parmi lesquelles l'immaturation de certains conducteurs ou encore la densité de la circulation routière qui fait en sorte que l'automobiliste prisonnier des bouchons souhaite rattrapper le temps «perdu» et ce, aux dépens de la sécurité des piétons, des cyclistes et des enfants qui pourraient se trouver sur sa route...

Il n'y a pas trente-six mille

solutions pour discipliner ces automobilistes irresponsables. Il faut être plus sévère sur les routes. Il faut également faire en sorte que la conduite rapide devienne un comportement honni.

Dans ce contexte, plusieurs mesures montréalaises (Montréal vient d'obtenir les pouvoirs de Québec qui lui permettront de réglementer la vitesse dans ses rues) méritent d'être soulignées. Dans les arrondissements de Westmount et d'Outremont, par exemple, on observe plusieurs mesures d'apaisement de la circulation qui ont des effets positifs sur la vitesse et le nombre d'accidents.

Dans l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie, on vient de lancer une campagne de sécurité routière urbaine qui insistera sur des messages comme ceux-ci: «Ma rue n'est pas une piste de course» ou encore, «Pédale avec ta tête». Ces messages, qui seront affichés un peu partout dans les rues du quartier,

les aribus et à proximité des écoles, misent sur une approche communautaire à laquelle participeront les écoles, l'arrondissement et la police.

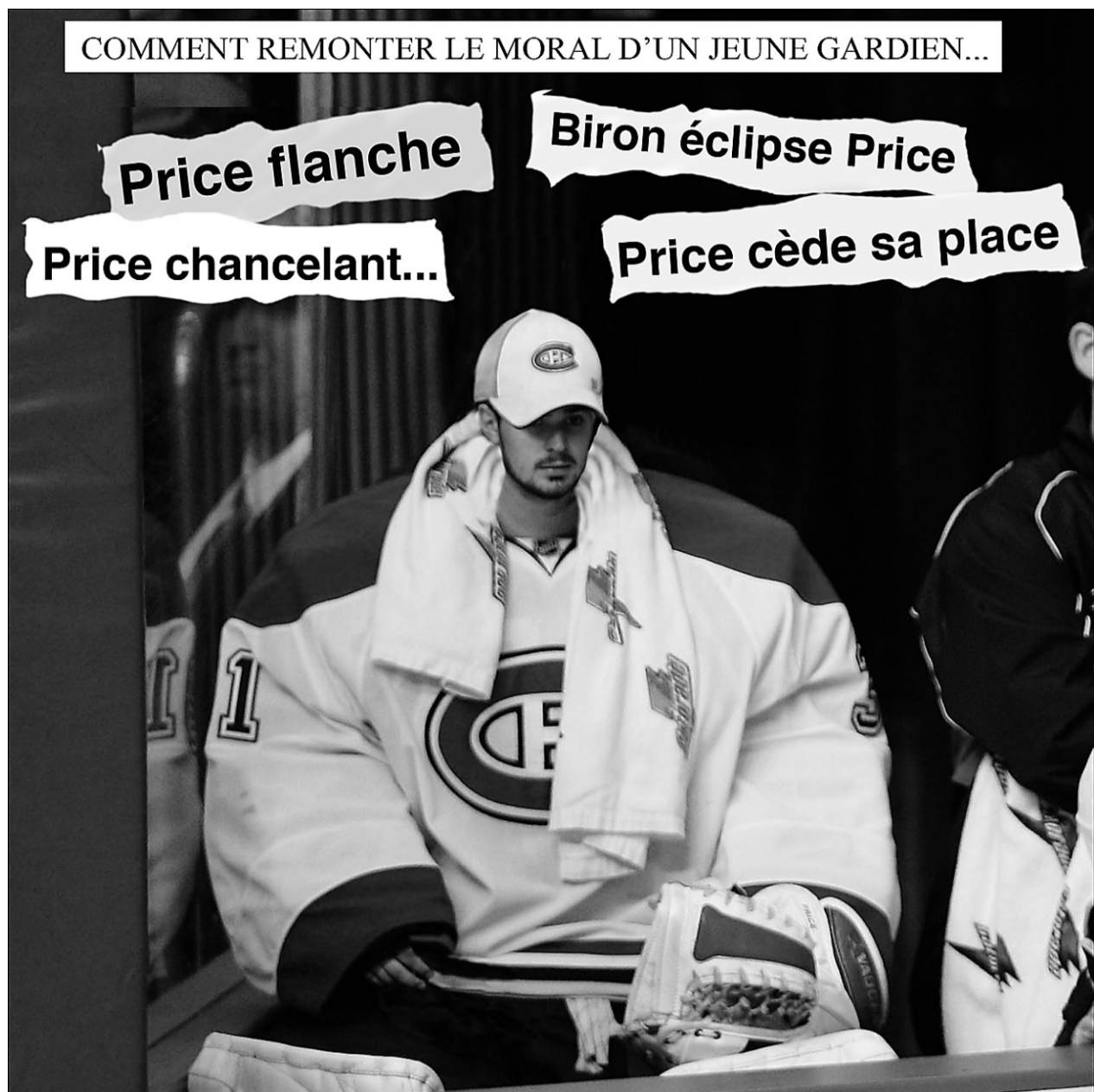
On mise aussi sur une approche communautaire dans l'ouest de l'île, où les comités d'action des citoyens en sécurité publi-

que travaillent de pair avec la police pour sensibiliser les automobilistes au respect de la vitesse et des arrêts obligatoires. Les citoyens se regroupent au coin des rues, distribuent des feuillets d'information, font des visites à domicile... L'initiative fait des petits dans plusieurs villes de banlieues où on est particulièrement sensible à la sécurité des enfants qui jouent dans les rues.

Il faut souhaiter que ces approches, qui reposent sur l'engagement et la responsabilité des citoyens, portent fruits. La vitesse au volant doit devenir un comportement socialement inacceptable, au même titre que la cigarette.



PHOTO PATRICK SANFAÇON, LA PRESSE



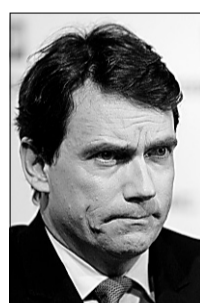
serge.chapleau@lapresse.ca

DROITS RÉSERVÉS

## OPINION

# Le conflit pourrait durer longtemps...

Les syndiqués du *Journal de Québec* doivent négocier en tenant compte de la nouvelle réalité des médias



**PIERRE KARL PÉLADEAU**  
 L'auteur est président et chef de la direction de *Quebecor inc.*

M. David Whissell, ministre du Travail

J'ai bien lu votre texte dans *La Presse* d'hier. Vos interventions ont toujours été respectueuses des parties en cause et se sont toujours appuyées sur une analyse rigoureuse des droits et obligations de tous.

Le conciliateur que vous avez affecté à ce dossier, M. Jean Poirier, s'avère être un grand professionnel, dont la compétence et l'objectivité sont reconnues par tous. Pour en arriver à un règlement, il nous apparaît indispensable que M. Poirier y demeure affecté.

**Est-il équitable que les contribuables subventionnent des syndiqués pour qu'ils puissent jouir de conditions de travail très nettement supérieures à la moyenne des travailleurs?**

Nous sommes également pris acte de votre offre d'arbitrage. Nous avons décliné cette offre parce que le dossier qui nous intéresse ne peut pas être réglé par un tiers. La profonde mutation et le déclin de l'industrie des quotidiens payants imposent des changements structurels et opérationnels qui ne peuvent être réglés par l'intervention d'une tierce partie.

Par ailleurs, vous nous permettez d'exprimer notre scepticisme lorsqu'un syndicat demande l'arbitrage. C'est qu'il y a presque deux ans que nous sommes engagés dans un processus d'arbitrage visant à définir les conditions qui per-

mettront de rentabiliser notre nouvelle imprimerie de Mirabel, dans laquelle nous avons investi 120 millions de dollars.

Le syndicat en cause, Teamsters/conférence des communications graphiques local 41 M, a utilisé toutes les manœuvres dilatoires possibles pour retarder la décision de l'arbitre.

Entre temps, les pressiers membres du 41 M continuent d'être payés en moyenne 92 000\$ par année pour des semaines de travail de 16 à 20 heures, assorties de 6 semaines de vacances et l'imprimerie de Mirabel ne peut être rentabilisée à cause de toutes les autres clauses de la convention collective qui entravent l'utilisation de son plein potentiel.

Vous avez raison de souligner que «la résolution de ce conflit de travail passe par un règlement négocié entre les parties, ce qui est fidèle à l'esprit du Code du travail, lequel mise sur la responsabilité des parties pour conclure leur convention collective».

Nous sommes et nous avons toujours été disposés à négocier un règlement juste et équitable pour toutes les parties. Ce règlement devra tenir compte de la nouvelle réalité dans notre industrie, une réalité qui se traduit par une baisse marquée de la rentabilité des quotidiens payants, dont le *Journal de Québec*.

Si pour certains, «négocié» est un mot de code qui signifie que l'employeur doit céder au plus grand nombre possible de revendications syndicales et ne peut lui-même formuler des demandes quelles que soient les circonstances économiques de l'entreprise, il est évident que ce

détournement de signification du mot «négocié» ne mènera jamais à un règlement.

### Une époque révolue

Autrefois, les quotidiens payants constituaient le média dominant et il en découlaient une rentabilité dont tous ont profité, autant nous les employeurs, que nos employés. Cependant, cette époque est bel et bien révolue et pour survivre, les quotidiens payants doivent changer leur mode de fonctionnement en devenant plus productifs.

Nous ne pouvons plus accepter des dédoublements de tâche pour maintenir le membership syndical et nous ne pouvons plus nous permettre des extravagances comme des employés qui gagnent 100 000\$ par année pour des semaines de 32 heures, réparées sur 4 jours, 40 semaines sur 52. Malheureusement, certains de nos employés perdront leur emploi, car nous devons centraliser certains services comme celui des annonces classées. Cependant, nous offrons des primes de départ généreuses à ces employés qui ont été d'une grande loyauté à l'égard de l'entreprise.

Sachez, monsieur le ministre, que nous souhaitons vivement une reprise du dialogue dans les plus brefs délais, car nous avons hâte de voir revenir nos employés dont la compétence ne fait aucun doute à nos yeux. Cependant, ce dialogue ne mènera nulle part si la partie syndicale refuse d'accepter la nouvelle réalité.

Si c'est le cas, le conflit pourrait durer longtemps car les prestations de grève sont non imposables, ce qui fait en sorte que les employés en conflit de travail reçoivent un revenu net très proche de ce qu'ils recevaient avant le conflit. Nous nous demandons même s'il est équitable que les contribuables québécois subventionnent des syndiqués pour qu'ils puissent jouir de conditions de travail très nettement supérieures à la moyenne des travailleurs québécois.

## FORUM@LAPRESSE.CA

### De l'électorisme

C'est du réchauffé péquiste et de l'électorisme, cette idée de Pauline Marois d'adopter une nouvelle loi 101. C'est devenu classique: pour reprendre le pouvoir ou gagner quelques sièges, les péquistes tapent sur le tambour linguistique, comme Mario Dumont tape sur celui de l'immigration. C'est de la même farine: peur de l'autre, peur de disparaître et ressentiment, alors que tout cela n'est pas fondé sur des analyses sérieuses, mais sur des hypothèses. La vérité est que, dans l'ensemble, le français se porte plutôt bien à Montréal et dans le reste du Québec. Certes il y a des choses à améliorer, mais il n'y a pas de panique à avoir.

M. Lebel  
 Montréal

### D'abord l'indépendance

Camille Laurin avait dit que sans l'indépendance du Québec, la Charte de la langue française ne pourrait assurer la pérennité de notre langue, de notre culture et de notre identité. Le PQ devrait se concentrer sur la souveraineté plutôt que d'essayer de «repatenter» la loi 101. Ou du moins l'inclure dans son argumentaire linguistique.

Simon Robert

### Oubli ou manque de fierté?

En Ontario, on place toujours sur les tablettes des magasins les produits du côté inscrit en

anglais. Pourquoi ne fait-on pas pareil au Québec, mais du côté français? Par oubli? Par manque de fierté?

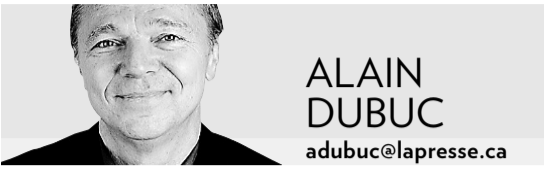
Bernard Gervais

### Français: le vent tourne

Historiquement, le PQ a toujours profité des crises linguistiques. Alors, depuis six mois et à nouveau cette semaine, croyant flairer la bonne affaire, le PQ s'acharne sur les minorités pour augmenter ses appuis francophones. Or, pour la première fois, une crise linguistique profite plutôt au PLQ. Les votes en faveur des libéraux ont augmenté de 15 à 30% chez les francophones en six mois. Que s'est-il passé? Jean Charest aurait pu faire un Mario Dumont de lui-même en suivant la vague (ce que Dumont a naturellement fait), en s'en prenant aux minorités lui aussi. Mais Charest s'est plutôt élevé au-dessus de la mêlée pour défendre un Québec inclusif. Le dernier recensement démontre que la main tendue de Charest envers les minorités donne des taux record d'intégration. Jamais les allophones et anglophones n'ont autant parlé français. De moins en moins de francophones croient aux épouvantails linguistiques du PQ, et constatent le succès supérieur du PLQ à faire progresser le français, ce qui leur profite maintenant. Bien sûr, un ensemble de facteurs expliquent la remontée libérale. Mais le constat est là: Le PQ ne peut plus compter sur les crises linguistiques pour mousser ses appuis...

Bruno Pelletier  
 Rimouski

## Le recul et le péril



ALAIN DUBUC  
adubuc@lapresse.ca

COLLABORATION SPÉCIALE

Il y a toutes sortes de conflits sur le front linguistique. Mais s'il en est un qui est lourd de sens, c'est la bataille des mots. Et cette bataille, la chef du PQ, Pauline Marois, l'a très clairement remportée.

Le mot recul, martelé par le Parti québécois, s'est imposé. L'idée que le français est en recul, surtout à Montréal, fait maintenant partie du discours public et médiatique, comme s'il s'agissait là d'un fait vérifié et incontestable. Il colore les perceptions, surtout chez ceux qui vivent loin de la région métropolitaine et il s'insère dans l'inconscient collectif.

Et pourtant, ce n'est pas ce que disent les fameuses études publiées par l'Office québécois de la langue française. Elles tracent un portrait très nuancé de la situation, avec d'indéniables progrès, mais aussi des zones grises, ce qui a amené Simon Langlois, le président du comité de suivi de la situation linguistique de l'OQLF, l'équivalent de son comité scientifique, à conclure à « un portrait d'ensemble plutôt favorable ».

Le seul élément qui a permis d'utiliser le mot recul, c'est la baisse de la proportion des gens dont la langue maternelle est le français dans l'île de Montréal, maintenant en dessous de 50%, qui s'explique par l'augmentation de l'immigration et par l'exode des francophones vers la banlieue.

Il y a un recul des francophones. C'est un fait. Mais est-ce un recul du français? Ce n'est pas du tout la même chose. Au Québec, les gains et les pertes du français doivent se mesurer en fonction de la langue qui est une menace, soit l'anglais. Ce n'est pas ce qui se passe. En outre, la plupart des démographes estiment que la langue maternelle n'est pas la meilleure mesure de la santé du français. Il faut plutôt regarder la langue d'usage qui, elle, se porte bien. Bref, il faudrait se tourner la langue sept fois avant de parler de recul.

### Difficile de créer de la richesse quand on veut gonfler une bureaucratie pour renforcer la loi 101...

On en a eu un bel exemple hier du fait que les choses ne vont pas si mal avec un intéressant dossier de *La Presse* sur les plaintes que reçoit l'OQLF. On apprend que, depuis 10 ans, les plaintes sont en baisse. C'est un signe positif. On découvre aussi que leur nature a changé. Elles portent moins sur des sujets explosifs comme l'affichage, ou sur des enjeux majeurs, comme la langue de travail, mais davantage sur l'étiquetage, un problème relativement mineur et technique. Un autre signe positif. D'autant plus que le reportage notait que les manquements se concentraient dans les petits commerces indépendants, épiceries ethniques, marché gris, magasins à un dollar.

Ce sont des problèmes à corriger. Mais rien qui illustre un quelconque recul ou qui représente un péril. De la même façon, la croissance de l'immigration représente un énorme défi; il faudra certainement consacrer d'importantes ressources pour mieux franciser les immigrants, pour mieux les intégrer. Ce sont des choses qui se gèrent, qui se règlent, dont on peut parler sans être sur le mode panique.

M<sup>me</sup> Marois, pour des raisons politiques qui sautent aux yeux, a choisi de ne pas faire ces nuances. Ce week-end, elle a même utilisé un ton très intense. « Regardez le dossier de la langue, mes amis. Ça n'a pas de bon sens ce qui se passe. Les indicateurs sont pourtant clairs, le français perd du terrain, particulièrement ici, à Montréal... Promenez-vous dans certains quartiers de Montréal, vous viendrez m'en parler après. »

Ni les faits ni les études ne permettent cet alarmisme. Je ne veux pas m'acharner sur M<sup>me</sup> Marois, mais je trouve dommage qu'elle enfourche ce cheval de bataille. Elle marquera peut-être des points, on verra, mais il y a un prix à payer pour nous tous.

Tout d'abord, le fait de parler de recul quand le français a enregistré de considérables progrès a un effet débilisant: on se dévalorise, on nie l'élan qui anime notre société, on cultive l'insécurité, on nourrit un sentiment d'échec.

Ensuite, parce que le fameux recul est provoqué par l'immigration, il est inévitable que ce thème débouche directement sur la peur de l'autre. M<sup>me</sup> Marois n'est pas du tout fermée à l'immigration. Mais son agitation linguistique nourrit les réflexes de méfiance et d'exclusion et fournit paradoxalement une caution morale à la croisade de Mario Dumont.

Enfin, en choisissant ce terrain, elle ne sert pas la création de richesse dont elle a fait une priorité. Difficile de créer de la richesse quand on veut gonfler une bureaucratie pour renforcer la loi 101, qu'on veut étouffer les PME, qu'on brasse une insécurité linguistique qui encourage le repli. Ce qui risque alors de reculer, ce n'est pas le français, c'est le Québec.

## Le Canada épargné

### L'augmentation du prix des denrées aura ici un impact secondaire sur les prix des produits alimentaires au détail



SYLVAIN CHARLEBOIS  
L'auteur est professeur agrégé à la faculté d'administration de l'Université de Regina et chercheur associé à l'Institut économique de Montréal.

La crise alimentaire frappe à nos portes. Non seulement le prix du riz continue-t-il de battre record sur record, mais Wal-Mart et quelques autres symboles de notre système capitaliste demandent maintenant à leurs clients d'acheter une quantité limitée de riz. Ce n'est plus un phénomène exclusif aux pays moins riches.

La hausse du prix des denrées alimentaires est telle qu'elle crée des remous un peu partout dans le monde. Depuis un an, le prix du blé a augmenté de 130%, le soja de 87%, le riz de 74% et le maïs de 31%. Plusieurs analystes ont déjà évoqué plusieurs raisons qui expliquent la situation actuelle: un climat incommodant dans certaines régions du monde, des politiques agricoles ineptes qui privilégient l'énergie au détriment des filières agroalimentaires, etc.

Malgré la situation inquiétante, il est difficile de croire que nous vivons une véritable crise alimentaire. Une crise est souvent définie comme une situation ayant des conséquences durables. Dans le cas qui nous préoccupe, les conséquences sont certes néfastes pour plusieurs citoyens du monde, mais elles sont loin d'être durables, surtout pour les pays nantis, dont le Canada.

D'abord, nous consommons au Canada une grande quantité de produits transformés voire surtransformés. Plus de 75% de ce que l'on mange au Canada est transformé d'une façon ou d'une autre. Bref, le coût des denrées agricoles ne représente qu'une infime partie du prix des produits alimentaires au détail.

Nonobstant le prix de l'essence qui risque d'être un facteur déterminant dans la prochaine année, l'augmentation du prix des denrées aura ici un impact secondaire sur les prix des produits alimentaires au détail.

Selon plusieurs experts, la hausse sera à peine quelques points de pourcentage au-dessus de l'inflation pour la prochaine année. C'est peut-être significatif pour les consommateurs moins fortunés mais il d'agit là d'un simple rattrapage par rapport à d'autres produits de tous les jours.

De plus, les distributeurs et détaillants alimentaires doivent conjuguer avec un marché très concurrentiel. Pour plusieurs des produits qu'ils offrent, la demande



PHOTO BULLIT MARQUEZ, AP

Depuis un an, le prix du blé a augmenté de 130%, le soja de 87%, le riz de 74% et le maïs de 31%.

est purement élastique, ce qui signifie que les consommateurs sont relativement sensibles à un changement de prix. Les consommateurs ont le choix donc de plusieurs substituts. Avant de changer quoi que ce soit, les distributeurs/détaillants examineront minutieusement leur stratégie de prix.

#### Une crise de courte durée

Pour les pays en voie de développement, la situation est grave, mais elle ne perdura pas longtemps. Il faut comprendre que chaque denrée a sa dynamique propre. Le riz en est un bon exemple.

### Malgré la situation inquiétante, il est difficile de croire que nous vivons une véritable crise alimentaire.

Comme les autres denrées, le riz est une culture sensible aux aléas climatiques et les récoltes des dernières années n'ont pas été très bonnes. De plus, les régions du monde qui cultivent du riz ne sont vouées qu'à cultiver du riz. Ces régions ne peuvent cultiver autre chose.

Contrairement au soja, au maïs et au blé où les fermiers misent sur différentes céréales d'une année à l'autre, l'offre de riz est relativement statique. L'offre a récemment été affectée par des changements de politiques commerciales en regard au soutien des filières rizicoles

dans les principaux pays producteurs. Certains pays producteurs limitent maintenant les exportations de riz. Nul doute que ces politiques n'ont fait que jeter de l'huile sur le feu et propulser les prix à la hausse.

D'autres politiques irrationnelles ont nui aux consommateurs des pays pauvres. En Inde par exemple, le gouvernement a envoyé de l'argent à ses concitoyens pour alléger les effets de la hausse du prix du riz. En revanche, ces paiements n'ont fait que stimuler la demande et les prix n'ont fait que continuer à augmenter. Un résultat prévisible quoi! Le gouvernement ne fait que « subventionner » l'augmentation des prix du riz et nuit à sa population au lieu d'obtenir des résultats pragmatiques.

En ce moment, plusieurs gouvernements cèdent à la panique et adoptent des politiques agricoles incohérentes qui nuisent à la population mondiale. Les pessimistes mentionnent que nous vivons un véritable « tsunami silencieux ». Il s'agit plutôt d'un « tremblement de terre de moyenne intensité ».

Les instances gouvernementales réaliseront un jour que leurs politiques protectionnistes actuelles n'offrent qu'une portée limitée pour gérer la situation actuelle. C'est un réflexe naturel qui ne fait que pénaliser les consommateurs moins privilégiés.

Brouiller de façon intentionnelle le courant de l'offre et de la demande est une stratégie imprudente. Une fois la tempête passée, ces mêmes instances gouvernementales commenceront vraisemblablement à refaire confiance aux vertus du commerce international.

FORUM@LAPRESSE.CA

## Affaire Fortier: de la petite politique

J'ai suivi les travaux de la commission parlementaire sur le congédiement du délégué général du Québec à New York. Je n'ai pas encore compris pourquoi on a eu recours à de tels moyens pour une question qui m'est apparue purement administrative. Si nos députés manquent tellement de travail, je me permets de leur suggérer quelques sujets davantage utiles à la société qu'ils représentent tels: Comment éviter ou réduire les nominations politiques. Comment s'assurer que les plaintes pour harcèlement ne servent pas à freiner des restructurations parfois nécessaires. Comment accélérer certains processus judiciaires, etc. Tout ceci m'amène à être davantage sympathique à une réforme de la carte électorale qui réduirait le nombre de députés de 125 à 75.

Gilles Lacoste  
Sainte-Thérèse

### Une petite « affaire »

Finalement, après avoir écouté les « témoignages » sur l'affaire du congédiement de Bruno Fortier, j'ai compris que ce n'était rien. Une mésaventure sur la réorganisation d'un

bureau, suivie d'une plainte pour « harcèlement psychologique » par une employée qui ne veut pas perdre sa job, et nous voilà en pleine crise nationale. Ce n'est pas une « histoire Fortier », c'est une affaire de gestion de bureau. Rien de plus.

Valérie Salvail-Roy  
Saint-Constant

### Les copains d'abord

Nous savions déjà que M. Charest était un politicien de la vieille école. Donc aucune surprise à ce qu'il favorise ses copains. Je me questionne cependant sur la nomination d'un ami d'enfance à un poste aussi prestigieux que celui qu'occupait M. Fortier. Quelles compétences possédait ce dernier qui pouvaient le rendre apte à être délégué du Québec à New York? Une autre question qui me vient à l'esprit est combien d'autres petits copains occupent des postes prestigieux dont les contribuables que nous sommes assument tous les frais?

Jean Chenay  
Montréal



PHOTO JACQUES BOISSINOT, PC

Les circonstances entourant le congédiement de Bruno Fortier demeurent nébuleuses.

POUR NOUS JOINDRE La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE? Écrivez-nous à nouvelles@lapresse.ca

RÉDACTION (514) 285-7070  
commentaires@lapresse.ca

ABONNEMENT (514) 285-6911 ou 1 800 361-7453  
cyberpresse.ca/abonnement

PETITES ANNONCES (514) 987-8363 ou 1 866 987-8363  
petitesannonces@lapresse.ca

DÉCÈS (514) 285-6816  
deces@lapresse.ca

CARRIÈRES (514) 285-7320  
carrieres@lapresse.ca

PUBLICITÉ (514) 285-6931



SONY®

Enfin un SLR  
à visionnement  
direct à mise au point  
automatique rapide



α350



Contrairement à d'autres systèmes de visionnement direct qui exigeaient une perte au niveau de la mise au point automatique, il n'y a aucun compromis avec le système de nouveaux appareils α350 et α300 de Sony. Vous obtenez plutôt une fonctionnalité SLR et une qualité d'image complètes, en plus de la capacité de saisir facilement et en tout confort de tous angles et positions, comme jamais auparavant. Et la famille SLR numérique α de Sony offre Super SteadyShot<sup>MC</sup> à même le boîtier de l'appareil pour stabiliser chaque image avec chaque objectif.

**Super Steady Shot Inside**

Et la famille SLR numérique α de Sony offre Super SteadyShot<sup>MC</sup> à même le boîtier de l'appareil pour stabiliser chaque image avec chaque objectif.

α200 α700 α350 α300

**ZOOM DOUBLE  
REMISE INSTANTANÉE DE  
100 \$**

\*Économisez instantanément 100 \$ lorsque vous achetez l'objectif SAL75300 ou SAL55200 de Sony ainsi qu'un modèle A200K, A300K, A350K ou A700P de Sony.

Offre valide entre le 21 avril et le 30 juin 2008 auprès des détaillants participants et autorisés. \*Voir en magasin pour les détails ou visiter le site [www.sonystyle.ca/fr/promotions](http://www.sonystyle.ca/fr/promotions) pour détails complets.



sony style

Pour plus de renseignements, visitez le magasin de détail Sony Style le plus près de vous ou visitez [www.sonystyle.ca/dslr](http://www.sonystyle.ca/dslr) ou composez le numéro sans frais 1-888-289-7669



Pour plus d'informations sur Sony et l'environnement, visitez [www.sony.ca/ecoinfo](http://www.sony.ca/ecoinfo)



Des points Sony pour des produits Sony. Plus rapidement!

Sony Style • Future Shop • Best Buy • Dumoulin • L.L.Lozeau • Photo Laplante • Simon's Cameras • Davidson Elect. • Lord Photo • Photo CDM

©Sony et Sony Style sont des marques déposées; α et SteadyShot sont des marques de commerce de Sony Corporation. Caractéristiques et spécifications indiquées sous réserve de modifications sans préavis. L'écran ASCL est une simulation. A.E. & O.E.

Incomparable<sup>MC</sup>